

RAPPORT D'ACTIVITÉS



Année 2023



CLE

Commission Locale
de l'Eau du Bassin
Versant du Gapeau



**BASSIN VERSANT
DU GAPEAU**

SYNDICAT MIXTE

Partenaires et financeurs



**RÉGION
SUD**
PROVENCE
ALPES
CÔTE D'AZUR



LE MOT DU PRESIDENT

Les impacts du changement climatique sur l'eau de notre bassin versant sont déjà visibles.

2023 s'inscrit de nouveau dans une période sèche, démarrée en 2020. Un gros travail a été mis en place en collaboration avec les services de l'Etat afin de répondre à cet état de crise.

L'intelligence collective doit être mobilisée au sein de notre Commission Locale de l'Eau (C.L.E.) pour ensemble organiser la gestion de l'eau à l'échelle de notre bassin versant à travers la mise en œuvre du Plan de Gestion de la Ressource en Eau et du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (S.A.G.E.).

En parallèle, le syndicat mixte se prépare à réaliser les premiers grands travaux dans le cadre du Programme d'Actions de Prévention des Inondations (P.A.P.I.)

Nous sommes plus que jamais investis au sein de la C.L.E. , élus, techniciens, associations et acteurs de l'eau dans la réalisation de nos nombreuses opérations.

Etablissement Public Territorial de Bassin (E.P.T.B.) depuis 2021, la Loi climat et résilience prévoit que les E.P.T.B. soient associés à la préparation des Schémas de Cohérence Territoriaux (S.C.O.T.) La réglementation évolue pour que l'eau soit prise en compte dans toutes les décisions et à toutes les échelles de réflexion.

Le Président,

Patrick MARTINELLI



LES AGENTS

Le syndicat mixte est composé de 6 agents

- ✓ Une directrice en charge du pilotage technique, administratif et financier et de l'animation du Schéma D'Aménagement et de Gestion des Eaux (S.A.G.E.)

Madame Châu Chrétien depuis fév. 2014

- ✓ Une chargée de mission P.A.P.I en charge du suivi des travaux

Madame Emilie Dehesdin depuis sept. 2015

- ✓ Une assistante administrative, en charge du secrétariat, du suivi financier, des marchés publics.

Madame Laura Marty depuis octobre 2020

- ✓ Un technicien de rivière en charge du suivi des travaux d'entretien, de la restauration, de la continuité écologique

Monsieur Arthur Jullien depuis sept. 2021

- ✓ Un chargé de mission P.A.P.I., en charge du suivi des actions du Programme d'Actions de Prévention des Inondations (P.A.P.I.) du bassin versant du Gapeau

Monsieur Franck Ascencio depuis sept. 2021

- ✓ Un chargé de mission animateur du Plan de Gestion de la Ressource en Eau (P.G.R.E.)

Monsieur Aurélien Boéri depuis sept. 2023

Nos stagiaires en 2023 : Mme Anaïs Chevrier (du 1^{er} février au 19 juillet) et Loïse Laine (1^{er} février au 19 juillet) – Université Aix Marseille

Nos apprentis en 2023 : M. Aurélien Boéri (sept. 2021 – août 2023)

LE COMITE SYNDICAL

Le comité syndical s'est réuni 4 fois en 2023

- Le 9 mars 2023
- Le 11 avril 2023
- Le 9 juin 2023
- Le 21 novembre 2023

Les délégués titulaires et suppléants des Etablissements Publics
de Coopération Intercommunale Membres



Monsieur Yves Reynard et Madame Hélène Verduyn



Monsieur Jean Martin Guisiano et Madame Patricia Vigier



Monsieur Christian David et Monsieur Jean-Louis Boyer
Monsieur Fernand Brun et Monsieur Jean Santoni
Monsieur Jean-Pierre Roux et Madame Céline Ferraro



Monsieur Michel Armandi et Madame Christine Amrane
Monsieur Bernard Mouttet et Monsieur Jean-Claude Alberigo
Monsieur Patrick Martinelli et Monsieur Jean-Bernard Kiston



Monsieur Bruno Aycard et Monsieur Roger Anot
Monsieur Pierre Henry et Madame Mireille Gamba
Monsieur Jeremy Fabre et Monsieur Ludovic Estampe
Monsieur Philippe Laureri et Monsieur Thierry Dupont
Monsieur Michel Noirot et Jean-Jacques Soullie



Monsieur Fabrice Werber et Monsieur Christian Simon
Madame Isabelle Monfort et Monsieur Eric Girardo

LES MEMBRES DU BUREAU

Le Bureau du Syndicat Mixte se compose des membres suivants

- Le président
- Les 4 vice-présidents

FONCTION	NOM	PRENOM	COMMUNE
PRESIDENT	MARTINELLI	PATRICK	PIERREFEU-DU-VAR
1 ^{ER} VP	MONFORT	ISABELLE	HYERES
2 ^{EME} VP	LAURERI	Philippe	SOLLIES-PONT
3 ^{EME} VP	DAVID	Christian	CARNOULES
4 ^{EME} VP	GUISIANO	Jean-Martin	MEOUNES

Le Bureau s'est réuni 3 fois en 2023

- Le 3 février 2023
- Le 12 juin 2023
- Le 14 novembre 2023

LE BUDGET

Le budget a été voté le 11 avril 2023

- Le Débat d'orientation Budgétaire a eu lieu le 9 mars 2023
- Le Budget Primitif a été voté le 11 avril 2023

	FONTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL
DEPENSES	1 639 658.75 €	4 338 435.68 €	5 978 094.43 €
RECETTES	1 639 658.75 €	4 338 435.68 €	5 978 094.43 €

- La participation des membres s'élève à 873 180, 85 €

MEMBRES	Participation 2023
CA de la Provence Verte	31 730,28 €
CA Sud Sainte Baume	20 227,04 €
CC Cœur du var	50 703,58 €
CC Vallée du Gapeau	171 529,89 €
CC Méditerranée Porte des Maures	301 849,02 €
Métropole Toulon Provence Méditerranée	297 141,03 €
Total	873 180,85 €

- L'emprunt de 1 600 000 € en 2023





CLE

Commission Locale
de l'Eau du Bassin
Versant du Gapeau



LA COMMISSION LOCALE DE L'EAU

La C.L.E. s'est réunie le 29 juin 2023



LE BUREAU DE LA C.L.E.

Le Bureau s'est réuni le 12 juin 2023 et le 14 décembre 2023

La C.L.E. a été consultée sur le dossier d'Autorisation Unique de Prélèvement de l'Organisme Unique de Gestion Collective entre le 15 décembre 2023 et le 5 janvier 2024.

L'avis de l'Autorité Environnementale a été transmis par la D.D.T.M. du Var au secrétariat de la CLE le 3 janvier 2024. La consultation de la C.L.E. a été suspendue le 3 janvier 2024.



LE SCHEMA D'AMENAGEMENT ET DE GESTION DES EAUX

Le S.A.G.E est en cours de mise en œuvre depuis son approbation le 28 juillet 2021

LES ATELIERS

Des ateliers ont été organisés en 2023:

- Ateliers « Canaux » les jeudi 11 avril 2023 à Belgentier et à Solliès-Pont et vendredi 12 avril 2023 à Pierrefeu-du Var
- Atelier « Espaces Verts » le jeudi 11 mai 2023
- Atelier « Assainissement Non Collectif » le lundi 19 juin 2023

PARTICIPATIONS AUX DEMARCHES LOCALES



- Réunion du Comité Technique et Financier du Contrat de Baie du 27 mars 2023 et du 28 novembre 2023
- Cérémonie de signature du Contrat de baie le 22 juin 2023



- Comité technique « réseau locale de suivi des eaux souterraines karstiques du massif de la Sainte Baume »
- Comité de pilotage Natura 2000



- Participation aux ateliers de création du 10^{ème} parc naturel régional sur le territoire Maures et Esterel les 9 et 17 mai 2023



- Réunions d'information le 20 mars 2023 et le 13 mars 2023
- Assemblée Générale la Truite du Gapeau



- Sensibilisation d'une classe de 6^{ème} du collège de la vallée du Gapeau en collaboration avec l'Ecomusée de la vallée du Gapeau le 21 mars 2023



PARTICIPATIONS AUX DEMARCHES LOCALES



- Participation à l'étude Var Eau 2050 le 25 et 30 mai 2023
- Rencontre du CEREMA le 8 décembre 2023



- Participation aux ateliers de révision du SCOT Provence Méditerranée le 20 juin 2023, le 30 novembre 2023 et le 20 décembre 2023



- Participation aux ateliers de révision du SCOT Cœur du Var le 7 décembre 2023



- Participation aux ateliers du Plan Alimentaire Territorial de Cœur du Var le 23 mars 2023 et le 18 avril 2023



- Réunion avec le Cabinet d'études BEGEAT « Le SAGE dans les documents d'urbanisme »



PARTICIPATIONS AUX DEMARCHES LOCALES



- Journées « l'Eau et les Milieux aquatiques face aux enjeux d'aujourd'hui et de demain » les 20 et 21 septembre 2023
- Groupe de travail les suites le 23 novembre 2023
- Préparation du SDAGE 2028 – 2033 Commission Géographique du 7 avril 2023
- Réunion des Présidents de C.L.E. du 12 mai 2023
- Journée Eau et Agriculture le 16 mars 2023
- Séminaire Gest'eau sur la mise en oeuvre des SAGE le 7 décembre 2023
- Comité Ressource en Eau les 27 avril 2023 et le 10 octobre 2023
- Commission Départementale d'Optimisation des Procédures du PAPI le 13 octobre 2023
- Intervention auprès d'une classe de Master 1 science de l'eau de l'université d'Aix Marseille sur les enjeux de l'eau le 17 avril 2023

PARTICIPATIONS AUX REUNIONS PUBLIQUES, A.G. DES ASSOCIATIONS DE QUARTIERS ET FETES LOCALES

- Assemblée générale du C.I.L. de la Sauvebonne à Hyères le 10 mars 2023
- Journée Environnement de Pierrefeu-du-Var le 27 mai 2023
- Fête de la Nature de Collobrières le 28 mai 2023
- Réunion publique à Solliès-Toucas « les bonnes pratiques en bord de cours d'eau » le 30 novembre 2023
- Table Ronde « L'eau dans le Var, on fait quoi? » le 2 avril 2023 à Cotignac
- Table Ronde à Cuers le 12 octobre 2023



- Forum le 13 décembre 2023 pour les 60 ans du Parc National de Prot Cros

ANIMER LE PLAN DE GESTION DE LA RESSOURCE EN EAU

Le Plan de Gestion de la Ressource en Eau vise à atteindre un équilibre entre : les ressources disponibles, les besoins des milieux naturels et ceux des usages, en intégrant les effets du changement climatique. Les acteurs du territoire ont décidé d'élaborer le PGRE Gapeau, au vu du déficit quantitatif de la ressource sur le bassin. Le PGRE tend à un objectif de résultats correspondant aux valeurs notifiées dans les Etudes Volumes Prélevables (EVP). Le PGRE Gapeau est annexé au SAGE. Ayant été approuvé, le 28 juillet 2021, il advient donc au SMBVG de mettre en place les actions qui y sont inscrites.

Au cours de l'année 2023, une stagiaire et un agent contractuel se sont succédés sur le poste d'animateur PGRE. Ils ont pu mettre en place un important travail sur les canaux d'irrigation. Les gestionnaires d'ouvrage ont été sensibilisés et accompagnés sur les aspects techniques, réglementaires, administratifs et financiers. Cette mission a permis d'initier la régularisation et l'adaptation de leurs prélèvements. Les animateurs PGRE ont aussi assuré le suivi hydrologique des cours d'eau, via les jaugeages des stations hydrométriques et la réalisation du bilan annuel. Plusieurs opérations de communication et de sensibilisation ont été mis en place. Nombreux temps d'échange et de concertation avec les gestionnaires de canaux ainsi que les services espaces verts des communes ont été planifiés en cette année 2023. Les animateurs se sont investis dans les discussions autour de la mise en place de l'OUGC Gapeau. Enfin, pour le grand public, des plaquettes de communication sur les prélèvements et les économies d'eau au jardin ont été produites et diffusées.

Le coût estimatif de l'opération s'élève à 150 000 € H.T. Les dépenses pour l'année **2023** s'élèvent à : 16 086 € T.T.C. Cette action est subventionnée de la manière suivante :

Organisme	Sujet	Taux	Montant de l'aide	Régime T.V.A
Agence de l'Eau RMC	Poste	70%	105 000 €	H.T



**Atelier de concertation « Espaces Verts »
du 11.05.2023**

(Photo : SMBVG, 2023)

audat.var
AGENCE D'INFORMATION
DE LAIRE TOULONNAISE ET DU VAR

**BASSIN VERSANT
du GAPEAU**

ECLAIRAGE
Juin 2023

POUR UNE GESTION ÉCONOME DE L'EAU AU JARDIN
ACCOMPAGNER L'ACTION PUBLIQUE POUR SENSIBILISER LES PARTICULIERS
AUX ÉCO-GESTES

Chiffres-clés dans le Var

- 6 % de l'eau consommée par les particuliers utilisée pour l'arrosage du jardin et le lavage des véhicules, soit **3 250 L par an** (source : Centre d'information sur l'Eau - CIEAU)
- 15 L/m² volume d'eau moyen consommé par l'arrosage du jardin (source : Suez - Tout sur mon eau)
- 237 000 maisons individuelles avec jardins en 2021 (source : DCRIP - MANC III 2022)

Alors que le Var s'apprête à enchaîner trois années consécutives particulièrement sèches, la recherche d'économies d'eau devient un enjeu majeur dans tous les domaines. Au regard de la situation, les mesures de restriction prises par le Préfet du Var pour préserver les usages jugés essentiels peuvent s'avérer particulièrement impactantes pour les jardins et potagers des particuliers, allant parfois jusqu'à l'interdiction totale d'arroser.

Dans ce contexte, quels sont les éco-gestes que les collectivités peuvent promouvoir pour sensibiliser le grand public aux économies d'eau au jardin ? Comme ailleurs, de nombreuses solutions existent telles que :

- Le choix de plantes et de légumes plus économes en eau, de climat méditerranéen ;
- Un soin apporté à la plantation et à l'entretien (arrosage maîtrisé, paillage du sol, récupération d'eau...).

Cette publication est issue d'un travail réalisé par l'audat.var en partenariat avec le Syndicat Mixte du Bassin Versant du Gapeau en 2023. L'objectif est de proposer aux communes du bassin versant du Gapeau des éléments de communication pour sensibiliser le grand public, autour de plusieurs thématiques liées au Jardin et suivant le calendrier des saisons. Cette publication valorise ce travail et le complète en proposant une sélection de ressources pour approfondir ses connaissances.

**Plaquette de communication sur les
économies d'eau au jardin**

(Production : AUDAT VAR, 2023)

**BASSIN VERSANT
du GAPEAU
SYNDICAT MIXTE**

BILAN HYDROLOGIQUE ANNUEL
du bassin versant du Gapeau

Année 2023

Du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023

www.smbvg.fr SMBVG - En Mairie - Place Urban Sénéris 83390 PIERREFEU-DU-VAR - Tél : 04.98.16.36.00 **www.smbvg.fr**

Bilan hydrologique de l'année 2023

(Production : SMBVG, 2024)

Les étapes à venir :

L'animateur PGRE sera en charge de poursuivre l'animation tout au long de l'année 2024. De nouvelles actions devront voir le jour comme l'étude sur la nappe alluviale du Gapeau ou la mise en place d'un réseau de suivi des eaux souterraines.



ACCOMPAGNEMENT DES GESTIONNAIRES DE CANAUX

Les EVP ont mis en évidence une influence prédominante des canaux d'irrigation sur les ressources de surface. Il a été estimé que leur prélèvement représenterait entre 75% et 85% du volume total prélevé sur le bassin versant (tout usage confondu). Les diagnostics menés font apparaître des lacunes dans la gestion de ces systèmes d'irrigation : canaux sans structures gestionnaires, manquement dans les démarches de déclaration d'ASP, absence d'équipements sur les ouvrages, non-respect des débits minimums biologiques, etc...

Durant ces dernières années, le SMBVG, en collaboration avec ses partenaires (DDTM, AERMC, CA83, etc...), a pu approfondir cet état des lieux. Ces travaux se sont menés au travers de différents ateliers de travail, temps d'échanges avec les gestionnaires, réunions avec les services de l'état, rencontres sur les ouvrages... En outre, afin d'appuyer les gestionnaires à mettre en place une gestion conciliant leurs usages, leurs obligations réglementaires et les milieux aquatiques, le SMBVG a entrepris divers travaux d'accompagnement.

Suite à un hiver et printemps très sec, le SMBVG a souhaité anticiper au maximum la sécheresse 2023. Ainsi, des ateliers de travail se sont tenus à la mi-avril. Les objectifs ont été de sensibiliser sur la situation et trouver des solutions à très court terme pour limiter les impacts sur les cours d'eau. Il a aussi été question de rappeler les aspects réglementaires.

Une réunion a été coorganisée avec les services de la préfecture et de la DDTM83, le 31 juillet. L'ensemble des modalités de régularisation et d'accompagnement (sur les plans administratif, technique, financier et relationnel) ont été présentées. Suite à cela, des ateliers de travail par sous-bassin ont été organisés fin septembre pour répondre aux problématiques rencontrées dans ces démarches et accompagner les gestionnaires à mettre en place leurs modalités.

Durant l'automne, la DDTM et le SMBVG sont allés à la rencontre des ASP volontaires. Ces rendez-vous individuels ont permis de discuter sur les problématiques de gestion et de régularisation rencontrées ainsi que d'identifier les équipements manquants sur les ouvrages. Ainsi, au 31 décembre 2023, la DDTM et le SMBVG : étaient en contact avec 9 ASP, avaient réalisé 7 rencontres individuelles et avaient réceptionné 4 formulaires de régularisation.

En fin d'année, le SMBVG a réalisé un diagnostic technique de l'ensemble des ouvrages pour identifier les lacunes en équipements. Ensuite, un marché public a été lancé dans l'objectif de recruter un bureau d'étude pour accompagner les ASP à se mettre en conformité technique.

Le coût estimatif de l'opération s'élève à 131 000 € T.T.C (40 000 € d'étude, 86 000 € de travaux et 5 000 € de fournitures). Aucune dépense n'a été engagée durant l'année **2023**. Cette action est subventionnée de la manière suivante :

Organisme	Sujet	Taux	Montant de l'aide	Régime T.V.A
Agence de l'Eau RMC	Fournitures	100%	5 000 €	H.T
Etat (FPRNM)	Etude	50%	20 000 €	T.T.C
Etat (Fonds Vert)	Travaux	20%	17 000 €	T.T.C



Formulaire de régularisation (Production : DDTM 83, 2023)

Réunion d'information du 31.03.2023 (Photo : SMBVG, 2023)



Les étapes à venir :

Le SMBVG lancera cette étude début 2024. Grâce aux résultats, les travaux se feront sur les prises d'eau. Le SMBVG a sollicité le Fonds Vert et reste en recherche de subventions complémentaires afin d'accroître l'enveloppe d'aide pour les gestionnaires. Le SMBVG continuera à s'investir dans la mise en place d'une gestion collective via l'OUGC, les tours d'eau, l'instauration des débits réservés, etc... Il restera aussi à disposition des ASP.



ETUDE D'AMÉLIORATION DES CONNAISSANCES SUR LES RESSOURCES KARSTIQUES

Les ressources en eau souterraine locales sont actuellement fortement sollicitées. Le SDAGE inscrit la nécessité de définir des zones de sauvegarde (vis-à-vis de l'AEP). Celles des deux masses d'eau, FRDG169 et FRDG170, correspondantes à la tête de bassin du Gapeau et du Réal-Martin, doivent être délimitées. De plus, les Etudes Volumes Prélevables ont conclu à un équilibre entre les ressources disponibles et mobilisables, sauf pour le Gapeau amont où un déficit entre 7 et 11% est évoqué. Les scénarii tendent à démontrer un potentiel besoin complémentaire à l'avenir, notamment pour l'AEP.

La mise en place d'une gestion équilibrée des ressources en eau sur le bassin versant du Gapeau pourra nécessiter alors la mobilisation des diverses ressources souterraines, en substitution à des prélèvements impactant pour l'hydrologie des cours d'eau, ou bien en complément des prélèvements actuels pour sécuriser l'approvisionnement en eau. L'amélioration des connaissances sur les ressources en eau souterraines profondes est donc un préalable important pour proposer les solutions les plus adaptées aux collectivités compétentes.

Au cours de l'année 2023, une convention de recherche et de développement a été réfléchiée entre le SMBVG et le Bureau de Recherche et de Géologie Minière (BRGM). L'objectif étant de confier la réalisation de cette étude à cet organisme compétent et disposant de multiples compétences en hydrogéologie. Ainsi, les missions à accomplir ont pu être planifiées.

La convention se partage en deux phases/tranches : une tranche ferme et une tranche optionnelle. La première vise à faire un état de l'art des recherches existantes et des résultats avancés dans ces dernières.

Par la suite, sur la base de ces données, elle tachera à caractériser la géométrie des aquifères karstiques via des reconnaissances de terrain, coupes géologiques et modélisations 3D. Enfin, ces travaux permettront d'émettre des interprétations sur le comportement hydrogéologique et hydrologique des masses d'eau. Ces recherches seront soutenues par la mise en place d'un réseau de suivi (sources, piézomètres, etc...) qui permettra de collecter des données in-situ. Il est envisagé d'instrumenter une dizaine de sites. Ce réseau de suivi sera pérennisé par le SMBVG à l'avenir.

La tranche optionnelle prévoit deux missions qui permettront d'approfondir les connaissances. La première option sera de suivre l'aspect quantitatif et qualitatif des eaux pour émettre des interprétations sur les zones de perte et de recharge, les réservoirs sollicités, l'altitude de recharge, le temps de résidence des eaux et la contribution à la recharge. Cette mission se fera via des jaugeages ponctuels et des campagnes d'analyse géochimique. La seconde option consistera à produire des modélisations numériques : une à l'aide d'un modèle à réservoir permettant de reconstituer les variations hydrologiques à partir des données météorologiques ainsi qu'un deuxième modèle permettant de conceptualiser en 3D l'hydrogéologie locale et ses systèmes d'écoulement.

Le coût estimatif de l'opération s'élève à 730 000 € T.T.C (580 000 € d'étude, 150 000 € de travaux et d'équipements). Aucune dépense n'a été engagée durant l'année **2023**. Cette action est subventionnée de la manière suivante :

Organisme	Sujet	Taux	Montant de l'aide	Régime T.V.A
Agence de l'Eau RMC	Etude et travaux	50%	365 000 €	T.T.C
Région Sud	Etude et travaux	20%	103 000 €	T.T.C / H.T
BRGM	Etude	20%	17 000 €	H.T

Les étapes à venir :

Très prochainement, le SMBVG et le BRGM devraient entreprendre la signature de la convention. A la suite de ces formalités administratives, un Comité de Pilotage de démarrage sera planifié, ce qui marquera le lancement de l'étude.

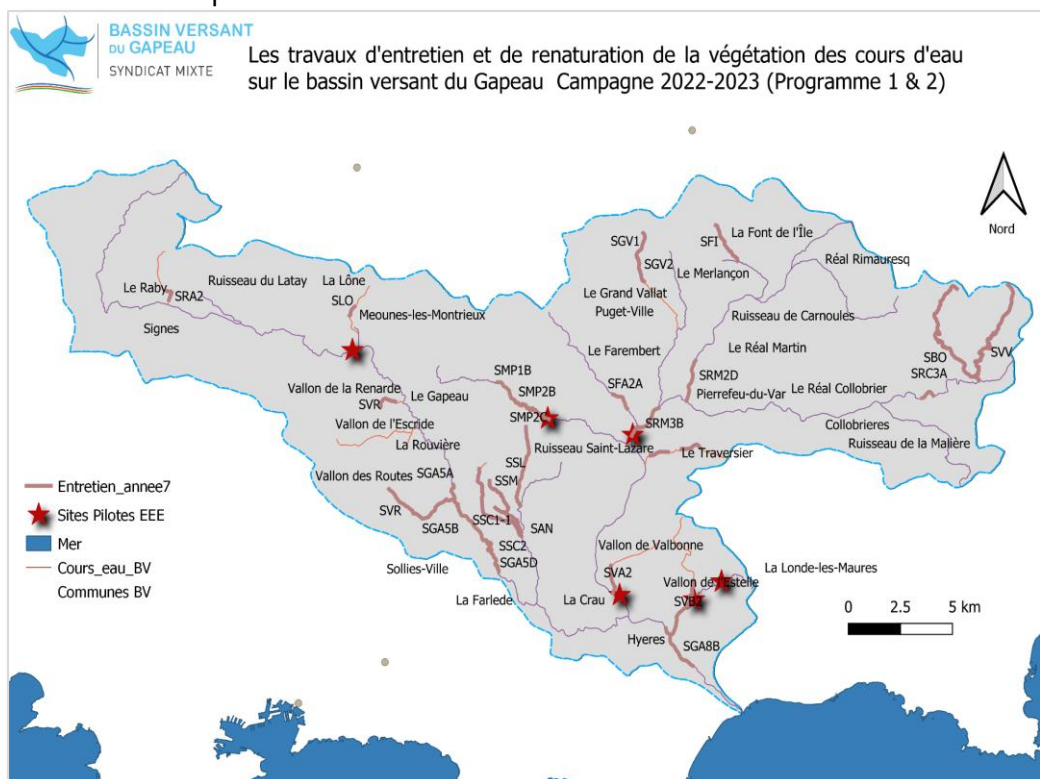
LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES COURS D'EAU

Le SMBVG mène un programme de travaux d'entretien et de renaturation des cours d'eau depuis 2016. Ces travaux sont déclarés d'intérêt général par arrêtés préfectoraux du 29/09/2016 et du 03/12/2019. L'intervention porte sur 30 cours d'eau soit un linéaire de 240 km.

L'entretien mené par le Syndicat est complémentaire à celui réalisé par les riverains qui conservent leurs droits et obligations. Chaque année, les travaux sont effectués entre septembre et mars.

Les travaux sont réalisées par deux entreprises spécialisées dans les travaux forestiers en rivière qui se répartissent le travail sur deux secteurs géographiques :

- « Gapeau de l'Amont jusqu'à la mer ; les travaux sont réalisés par la SN Provençale Environnement.
- « Le Réal martin de l'Amont jusqu'à la confluence avec le Gapeau » ; les travaux sont réalisés par la SNEP DOS SANTOS.



LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES COURS D'EAU

La 7^{ème} campagne d'entretien (2022/2023) a démarré le 19 septembre 2022. Sept mois de travaux ont permis d'entretenir **115.6 km de cours d'eau sur 60 secteurs**. Durant l'année 7, environ la moitié du linéaire des cours d'eau gérée sous DIG ont été entretenus.

Lors de cette 7^{ème} année d'entretien les entreprises ont traitées :

548 abattages d'arbres morts, penchés, en mauvais état ou pouvant impacter l'écoulement naturel de l'eau ont été traités. Parmi ces abattages, il y a essentiellement des arbres de petit diamètre inférieur à 20 cm de diamètre. Ces arbres ont été débités pour éviter la végétalisation des atterrissements. Suite au constat de fermeture du lit mineur : 110 arbres ont également été dessouchés afin de scarifier pour remobiliser les sédiments.

481 points d'embâcles ont été retirés afin de rétablir l'écoulement des eaux ainsi que **105 m³ d'accumulations de bois** (= bouchons de végétation essentiellement sur les petits affluents). Parmi ces embâcles il a été comptabilisé 354 troncs d'arbres morts d'un diamètre compris entre 20 et 40 cm et 127 gros embâcles dont le diamètre est compris entre 40 et 80 cm. Certains de ces embâcles ont fait l'objet de chantier ponctuel afin de sécuriser les secteurs à enjeux dans les centres-villes des secteurs urbanisés notamment à Belgentier, Solliès-Toucas, la Crau, Solliès-Ville.

En année 7 il a été débroussaillé près de 64 000 m² de Cannes de Provence. La Cannes de Provence est l'espace envahissante la plus développée sur le bassin du Gapeau. Dès lors que la ripisylve est absente, les canniers progressent. Les Cannes est en croissance pendant les 2 premières années et finis par dépérir et tomber dans les cours d'eau. Elle provoque parfois des embâcles conséquents. Les Canniers présents sur les digues du bas Gapeau ont été débroussaillés dans la cadre d'étude du système d'endiguement afin de réaliser les levés topographiques.

Pour finir les entreprises ont élagué de nombreuses branches. Au total les entreprises ont coupé 660 branches en travers de l'écoulement essentiellement sur les petits cours d'eau afin d'éviter la rétention d'embâcles en situation de crue.

LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES COURS D'EAU – Photos des chantiers de l'année 7 (2022-2023)

*Photo du débardage au tracteur forestier d'un gros embâcle (Carnoules) – lit mineur
du Ruisseau Sainte Christine suite au débroussaillage du lit (Solliès-Pont)*



Débroussaillage du système d'endiguement sur le Bas Gapeau à Hyères
dans le cadre de l'étude de classement du système d'endiguement :



LE RAMASSAGE DES DÉCHETS PAR LA BRIGADE NATURE

L'association d'insertion est intervenue entre mars et avril 2023 sur un linéaire de 16,65 **Km de cours d'eau**. **Cette campagne a permis d'évacuer plus de 4 tonnes de déchets divers**. Comme chaque année, le Meige Pan en centre-ville était très encombré. Le Saint Lazare a également été nettoyé avec près de 700 Kg collectés. Plus de 600 Kg ont été évacués du Gapeau à Belgentier. Plusieurs secteurs ont été traités sur le Gapeau et le Réal Martin et affluents afin de limiter la présence de plastique dans les cours d'eau. Cela permet notamment aux habitants et visiteurs d'avoir une meilleure image des cours d'eau du bassin.

Ramassage des déchets réalisé par la Brigade Nature

Commune	Cours d'eau	Linéaire en Km	Lieu-dit	Verre	Bois en Kg	Métaux en Kg	Encombrants et plastiques en Kg	Pneus en kg	Gravats en kg	Poids des déchets ramassés en Kg
Cuers	Le Meige Pan	3,9	du Crématorium jusqu'au centre-ville		22	49	46			117
			Du centre-ville jusqu'à la voie de chemin de fer		22	32	65			119
			De l'aval du chemin de fer jusqu'au restaurant Lingousto		7	17	65			89
	Le Saint Lazare	1.15	Du centre technique municipal jusqu'au camp des gens du voyage		79	189	325	4	115	712
Belgentier	Le Gapeau	2,35	Du pont des 3 chênes jusqu'en amont du centre ville de Belgentier	20	35	155	430			640
Méounes-les-Montrieux	Le Nai	0,4	Du centre equestre jusqu'à la confluence avec la Lône	9	52	325	222			608
Hyères	Le Gapeau	3,55	Le Gapeau du camps des gens de voyage jusqu'au pont de la DFL	12	52	325	450			839
Solliès-Ville		1	Du pont neuf au pont des Daix		25	25	625			675
La Farlède		3	Du pont des Daix jusqu'en aval de la Castille	6		16	121			143
Pignans	Le Réal Martin	1,3	Du chemin de Fège jusqu'à la confluence avec le Réal Rimauresq	8	5	17	78			108
Total		16,65		55	299	1150	2427	4	115	4050





Photographies du ramassage des déchets par la Brigade Nature en 2023



ENTRETIEN DES SITES PILOTES PAR LA BRIGADE NATURE

En 2023, le SMBVG a confié à l'association d'insertion Brigade Nature l'entretien des sites pilotes notamment :

- Site pilote 12 à l'Oratoire : Elimination d'un cannier de 700 m² en terrasse rive droite en bordure du lotissement de l'oratoire.
- Site pilote 5 aux étangs de Sauvebonne : Arrachage manuel de la Myriophylle sur la mare temporaire et pose de 100 m² de Myriophylle du Brésil pour éviter la repousse et provoquer la dégradation des systèmes racinaires de la plante aquatique.
- Site pilote 8 sur le Meige Pan en aval immédiat de l'autoroute : Cannes de Provence (150 m² de cannier à éliminer du lit mineur).
- Site pilote 1 : Les ailantes à Méounes-lès-Montrieux. 2 campagnes ont été réalisées sur ce site pilote en septembre et en décembre 2023. L'association a arraché les jeunes plants d'ailantes, un cerclage a été réalisé sur les gros sujets. Du sel a été utilisé à titre expérimental afin d'assécher les gros sujets qui dispersent les drageons, les gros sujets ont également été écorcer afin de permettre le dépérissement de cette espèce envahissante.

Ces interventions ont fait l'objet d'une lettre de commande d'un montant de 19 720 € TTC pour un trentaine de jours d'intervention. Cette intervention a été facturée en décembre 2023 soit en année 8.

Photo du site pilote 12 suite aux 4 campagnes d'arrachage manuel / Photo du site pilote 1 : écorçage des ailantes / Site pilote 5 : Pose de géomembrane suite à l'arrachage de la myriophylle du Brésil au droit de la mare temporaire



Les opérations réalisées par la Brigade Nature ont permis d'éliminer à 95 % les canniers présents dans le lit mineur du Meige Pan et en terrasse rive droite en bordure de l'Oratoire. Au droit des étangs de Sauvebonne, l'opération est positive, en 2024, il est prévu notamment d'arracher la Myriophylle du Brésil sous la bâche et attaquer 2 campagnes d'arrachage manuels sur une partie de l'étang en eau. Sur le site pilote au droit de la Gravière sur le Réal Martin, il est également prévu 2 campagnes de 4 jours en 2024 afin d'éliminer des sédiments à curer, les cannes de Provence et les robiniers faux acacias. Cela permettra ainsi de diminuer les coûts relatifs à un criblage des espèces exotiques envahissantes. Ainsi les sédiments qui seront réinjectés plus en aval seront exempts d'espèces exotiques envahissantes. Ces interventions permettent également de former des personnes pour favoriser leur future insertion professionnelle.

RÉPONSE À L'APPEL À PROJET RÉGIONAL PLANTATION D'ARBRES EN BORD DE RIVIÈRES

Suite à la parution de l'Appel à Projet Régional « Plantation d'arbres en bord de rivière », le SMBVG a réalisé un diagnostic des rivières du territoire. En étudiant notamment l'état global des ripisylves et les projets de restauration morphologique qui sont inscrits au PAPI, le SMBVG a choisit de déposer un dossier pour restaurer et densifier la ripisylve du Réal Collobrier. En effet, suite au dernier diagnostic réalisé par Lindénia en 2015, la ripisylve du Réal Collobrier s'est dégradé à la fois à cause d'un entretien trop drastique réalisé par les riverains, mais aussi car la ripisylve est vieillissante avec notamment de nombreux ormes dépérissant atteint par la graphiose de l'orme qui est une maladie dû à un champignon.

Les techniciens du SMBVG ont prospecter plus de 12 Km de cours d'eau en partant du Vallon de Rascas jusqu'à l'arboretum de Pierrefeu-du-Var. Suite aux prospections, un dossier a été déposé fin mars 2023 auprès du Conseil Régional de la Région SUD.

Le projet vise donc à planter plus de 8000 arbres.

L'avant-Projet a reçu un avis favorable de la Région SUD fin octobre 2023.

Ainsi il est prévu de planter ces arbres à partir de l'automne 2024.

Quatres secteurs géographiques ont été définis sur le linéaire du projet à savoir :

- La planche 1 en amont du centre-ville de Collobrières
- La planche 2 en aval immédiat de Collobrières
- La planche 3 entre Collobrières et Pierrefeu-du-Var
- La planche 4 sur la commune de Pierrefeu-du-Var en amont de la déchargé de Roumagueirol

Le projet vise à

- Limiter l'évaporation en optimisant l'ombrage du cours d'eau.
- Adapter la bassin versant du Réal Collobrier aux effets des changements climatiques
- Restaurer une forêt alluviale fonctionnelle.
- Rajeunir la ripisylve en participant à sa diversification.
- Cœuvrer en faveur de la biodiversité et notamment des pollinisateurs.
- Améliorer le cadre de vie sur Collobrières et Pierrefeu-du-Var.

Ce projet nécessite des plants (Godets forestiers ou plants en racines nues) issus d'une pépinières labélisé végétal local ou équivalent. La plants doivent provenir de écotype méditerranéen. Il sera rendu possible notamment la collecte de végétaux sauvage d'origine locale afin de produire des godets forestiers adaptés au climat méditerranéen.



LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES COURS D'EAU BILAN FINANCIER

Le coût réel des travaux de l'année 7 (2022/2023) entre Septembre 2022 et septembre 2023 tout lots confondus, est de **253 182,40 € H.T, soit 303 818,88 € T.T.C.** L'association d'insertion Brigade Nature a nettoyé le Gapeau et ses affluents en mars et avril 2023 sur 16,65 km. Le montant pour l'opération de nettoyage des macro-déchets par l'Association d'Insertion Professionnelle Tremplin a été facturée à **20 000.00 € T.T.C.** Les deux premières campagnes de ramassages ont été menées en juin 2020 et juillet 2021. Une troisième campagne a également eu lieu en juillet 2022.

Pour être plus exhaustif et précis voici les montants dépensés dans le cadre de cette année 7 par lot :

- Lot 1 (Le Gapeau et ses affluents) : 150 928 € HT soit 181 113,60 € TTC
- Lot 2 (Le Réal Martin et ses affluents) : 102 254,40 € HT soit 122 705,28 € TTC

Le total global de dépense dans le cadre de cette année 7 s'élève donc à **323 818,88 € T.T.C.**

Les travaux d'entretien des cours d'eau pour l'année 7, tranche annuelle 2022-2023, sont soutenus financièrement par :

- l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse à hauteur de 30%,
- l'autofinancement du SMBVG à hauteur de 70 %.

L'entretien des sites pilotes à espèce exotiques envahissantes ne fait pas partie de ce bilan car la prestation a été facturée en année 8 soit en décembre 2023.

SENSIBILISATION DES SCOLAIRES

Depuis 2019, le S.M.B.V.G. (en partenariat avec l'Education Nationale) poursuit avec son prestataire, la Maison Régionale de l'Eau, la sensibilisation d'élèves de classes de primaires, collèges et lycées du bassin versant du Gapeau. Les différentes problématiques abordées tournent autour de la gestion de l'eau, des milieux aquatiques et des inondations.

Les interventions se déroulent sur 3 demi-journées pour chaque classe.

En 2022-2023, 7 classes ont répondu à l'appel à projet (5 en primaire, 1 en collège et 1 en lycée) – La journée de restitution a eu lieu le 8 juin 2023 au parc du Château à Sollies-Pont.

CARNOULES - Ecole Marie Claude Vaillant Couturier	ALLEDRA Delphine	CE2/CM1
COLLOBRIERES – École Dr Varenne	THOURON Fanny	CM1
MEOUNES – École Joseph Ducret	LAURENT Florence	CM1/CM2
PIGNANS – École Marcel Pagnol	LANTERRI Nathalie	CM1
PIERREFEU – École Anatole France	FAUQUET Estève	CM2
SOLLIES PONT – Collège Vallée du Gapeau	ASTORG Charlotte	6 ^{ème}
HYERES - Lycée Agricampus	VIDAL Marc	2 ^{nde} GT



LE PROGRAMME D' ACTIONS DE PREVENTION DES INONDATIONS

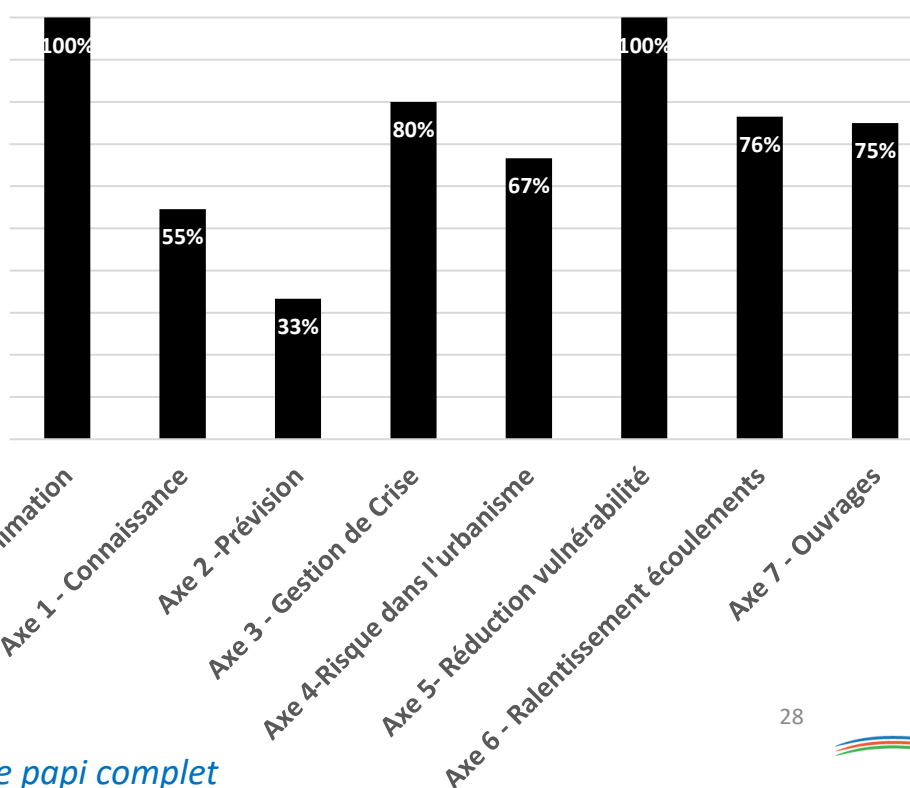
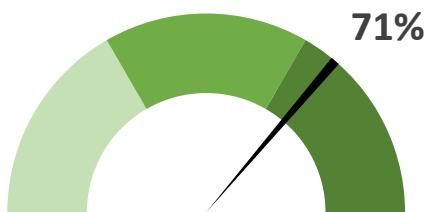
Le P.A.P.I est en cours depuis le 18 décembre 2020, date de signature par le Préfet Coordonnateur de Bassin, pour six ans. 51 actions sont prévues pour un montant de 22,5 millions d'euros aidées à 55% (12,1M€). La part dédiée aux travaux représente 75% du P.A.P.I.

Au 31/12/2023: 36 actions sur 51 (71%) sont en cours ou terminées. Le montant engagé représente 18M€ (80%). 59% des aides prévues ont été attribués et 6% des aides versées.

Un bilan à mi parcours est en préparation ainsi qu'un avenant pour ajuster le programme, transmettre certaines maîtrises d'ouvrage au SMBVG avec la prise de compétence GEMAPI, prendre en compte l'inflation pour certains travaux à venir et demander une prolongation jusqu'en 2028.

Taux d'actions engagées et terminées par axe - 2023

Taux d'actions engagées



N°	Intitulé de l'action	Période de réalisation	Engagement	Taux d'avancement l'action (%)
FA0-1	Animer le PAPI Gapeau et superviser la mise en œuvre des actions	2020-2026	● Action en cours	50
Avancement AXE 0 - PILOTAGE, COORDINATION, SUIVI DES ACTIONS			1 action / 1	
FA1-1	Poursuivre la pose de repères de crue et de ruissellement	2023-2026	● Action en cours	50
FA1-3	Sensibilisation scolaire au fonctionnement des milieux aquatiques et au risque inondation	2020-2026	● Action en cours	50
FA1-5	Systématiser les retours d'expérience suite à des crues/inondations majeures	2020-2026	● Action en cours	50
FA1-8	Etudier l'amélioration du ressuyage de la plaine aval du Gapeau	2021-2022	● Action terminée	100
FA1-9	Etude globale de réduction du risque d'inondation du Latay	2020-2021	● Action terminée	100
FA1-11	Etude hydraulique du secteur de la Gravière à Pierrefeu-du-Var	2020-2021	● Action terminée	100
Avancement AXE 1 - AMELIORATION DE LA CONNAISSANCE ET DE LA CONSCIENCE DU RISQUE			6 actions / 11	
FA2-2	Assurer la pérennité du fonctionnement des stations hydrométriques du SMBVG	2020-2026	● Action terminée	100
Avancement AXE 2 - SURVEILLANCE, PREVISION DES CRUES ET DES INONDATIONS			1 action / 3	
FA3-1	Elaborer des exercices communaux et intercommunaux de simulation de crise inondation	2022-2026	● Action en cours	25
FA3-2	Mutualiser un outil d'alerte hydrométéorologique et d'aide à la prise de décision	2020-2026	● Action en cours	50
FA3-3	Accompagner les communes dans la révision des PCS et renforcer la coopération intercommunale	2020-2026	● Action en cours	50
FA3-4	Accompagner les communes dans la mise en œuvre d'un outil d'appel en masse	2022-2026	● Action en cours	25
Avancement AXE 3 - ALERTE ET GESTION DE CRISE			4 actions / 5	
FA4-1	Diffuser le Porter à connaissance sur le risque inondation dans les communes amont	2024-2026	● Action en cours	30
FA4-2	Poursuivre la lutte contre les remblais non réglementaires en zone inondable	2020-2026	● Action en cours	30
FA4-3	Animer des ateliers avec les urbanistes et porteurs de SCOT pour intégration du risque inondation	2020-2026	● Action en cours	50
FA4-4	Définir et mettre en œuvre une démarche d'acquisition et de maîtrise foncière	2020-2026	● Action en cours	17
Avancement AXE 4 - PRISE EN COMPTE DU RISQUE DANS L'URBANISME			4 actions / 6	
FA5-1	Démarche de réduction de la vulnérabilité des bâtis à usage d'habitation	2020-2026	● Action en cours	50
FA5-2	Réduire la vulnérabilité des campings et établissements publics et améliorer la mise en sécurité	2023-2026	● Action en cours	25
FA5-3	Démarche de sensibilisation et de réduction de la vulnérabilité auprès des entreprises	2022-2026	● Action en cours	50
FA5-4	Stratégie de réduction de la vulnérabilité des acteurs agricoles et mise en œuvre de diagnostics	2022-2026	● Action en cours	50
Avancement AXE 5 - REDUCTION DE LA VULNERABILITE DES BIENS ET DES PERSONNES			4 actions / 4	
FA6-1	Améliorer la gestion des canaux d'irrigation en période de crue	2022-2026	● Action en cours	25
FA6-2	Démarche exploratoire sur l'aménagement/restauration de restanques et fascines	2022-2026	● Action en cours	25
FA6-3	Démarche exploratoire et sensibilisation sur l'aménagement des parcelles agricoles	2023-2026	● Action en cours	20
FA6-4	Programmes d'entretien des cours d'eau et de la ripisylve	2020-2026	● Action en cours	50
FA6-5	Opérations globales de remobilisation et d'optimisation du fonctionnement des ZEC	2022-2026	● Action en cours	10
FA6-6	Interventions sur les seuils prioritaires du bassin versant du Gapeau (7) - 4 seuils du Réal Martin - Seuil de la Grassette - Seuil de la Clapière - Seuil Jean Natte	2020-2027 2020-2026 2025-2026 2025-2027 2026-2027	● Action en cours	34
FA6-7	Redimensionnement d'ouvrages hydrauliques sur le vallon des Routes	2022-2026	● Action en cours	40
FA6-8	Programme d'aménagement du ruisseau Ste-Christine	2021-2026	● Action en cours	35
FA6-9	Opération globale de restauration de la Font de l'île	2021-2026	● Action en cours	25
FA6-11	Restauration hydraulique et morphologique du ruisseau St Lazare	2022-2026	● Action en cours	18
FA6-12	Restauration morphologique du Meige Pan	2021-2026	● Action en cours	20
FA6-13	Restauration morphologique du Farembert, du Merlançon et du Réal Collobrier	2020-2026	● Action en cours	20
FA6-14	Restauration hydraulique du Vallon de Valbonne	2023-2026	● Action en cours	10
Avancement AXE 6 - RALENTISSEMENT DES ECOULEMENTS			13 actions / 17	
FA7-1	Réduction du risque d'inondation sur le quartier de l'Oratoire et aménagement ZEC Plan du Pont	2020-2024	● Action en cours	60
FA7-3	Réduction du risque d'inondation du quartier des Sénès	2022-2024	● Action en cours	15
FA7-4	Recréation des berges près d'enjeux d'habitations	2023-2025	● Action en cours	10
Avancement AXE 7 - GESTION DES OUVRAGES DE PROTECTION HYDRAULIQUE			3 actions / 4	
TOTAL			36 action sur 51 actions	

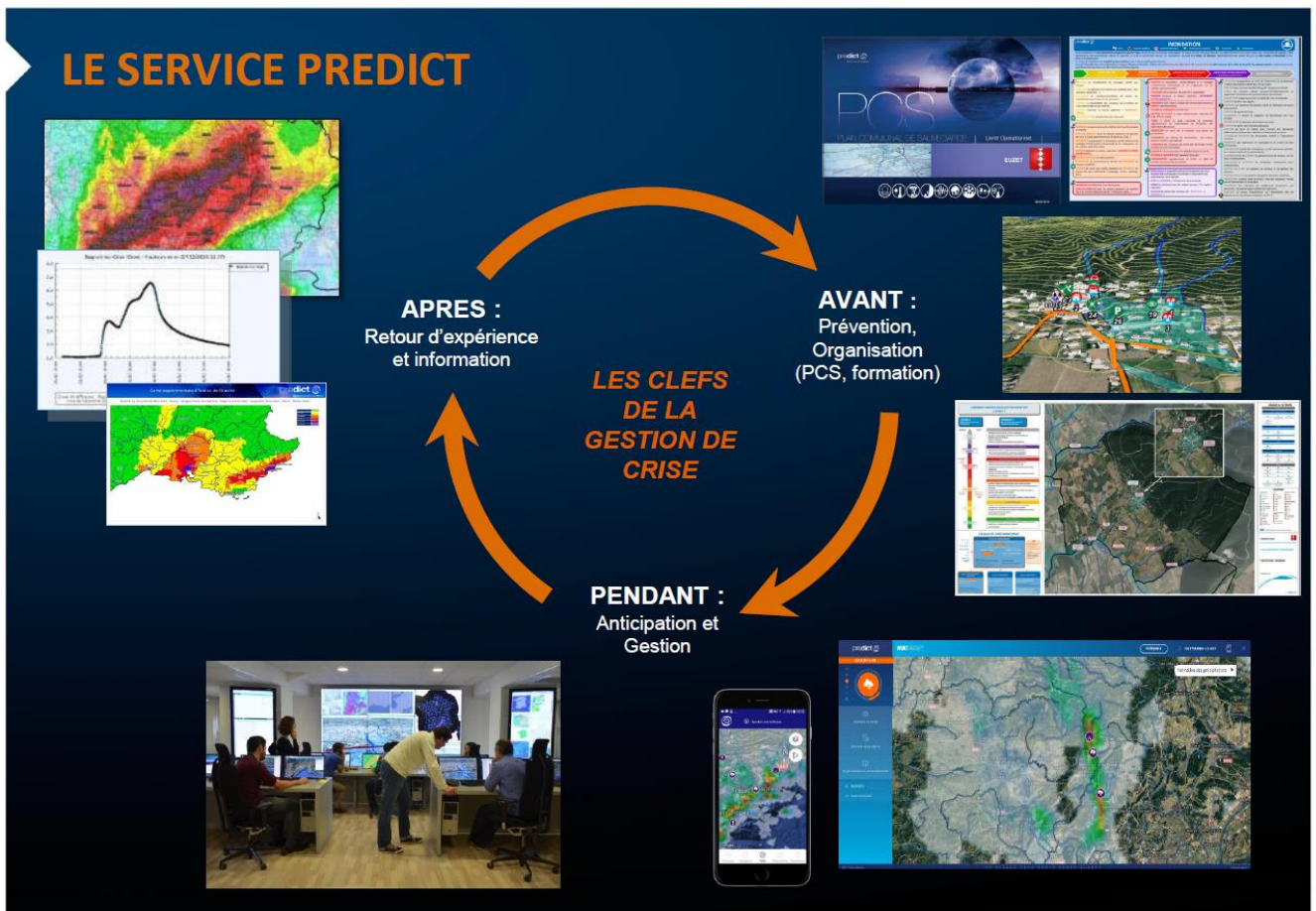


L'OUTIL D'ALERTE HYDROMÉTÉOROLOGIQUE

Le PAPI Complet du Gapeau prévoit une action de mutualisation d'un outil d'alerte hydrométéorologique et d'aide à la prise de décision. Cette action se veut de proposer aux communes et au SMBVG, un outil de veille hydrométéorologique dans un objectif d'alerte et de gestion de crise.

Cette action relève d'un autofinancement.

Les communes Sollies-Pont (22 mai 2023), La Crau (24 mai 2023) et Pierrefeu-du-Var (23 mai 2023) ont mis à jour leurs informations avec Predict en 2023. Le contrat a été reconduit pour 2024.



REDUCTION DE VULNERABILITE DU BATIS A USAGE D'HABITATION

Cout global des campagnes de diagnostics par communes

Communes	Nombre de diagnostics	Coûts
Belgentier	5	2 450 €
Carnoules	3	1 470 €
Collobrières	8	3 920 €
Cuers	11	5 390 €
Hyères-les-Palmiers	44	21 560 €
La Crau	5	2 450 €
La Farlède	0	0 €
Méounes-lès-Montrieux	5	2 450 €
Pierrefeu-du-Var	4	1 960 €
Pignans	16	7 840 €
Puget-Villes	2	980 €
Signes	3	1 470 €
Solliès-Pont	43	21 070 €
Solliès-Toucas	32	15 680 €
Solliès-Ville	4	1 960 €
Total	185	90 650 €

**Le montant global lié au cout des diagnostics est 90 650 €
pour 185 diagnostics réalisés entre 2020 et 2023.**

RÉDUIRE LA VULNÉRABILITÉ DES ENTREPRISES, DES EXPLOITATIONS AGRICOLES ET DES CAMPINGS

ACTIONS
5-2,3,4

Détail fiche action : Le PAPI prévoit la réalisation de diagnostic de réduction de la vulnérabilité sur les campings du bassin versant , sur les exploitations agricoles (10 diagnostics prévus) et sur les entreprises.

Plan de financement prévisionnel

Organisme	Taux %	Montant	Total HT
SMBVG	50	62 750	125 500
ETAT	20	25 100	
Région	30	37 650	

Depuis 2022, la CCI du Var est mandaté par le SMBVG pour valoriser la démarche auprès des entreprises et réaliser les diagnostics. Entre 2022 et 2023, c'est 191 entreprises qui ont été contactées, 31 qui ont réalisé un autodiagnostic et 5 qui ont réalisé un diagnostic in-situ.

Depuis 2022 également, la chambre d'agriculture est mandaté pour promouvoir et réaliser les diagnostics de réduction de la vulnérabilité sur les exploitation agricole. En 2022 la phase de communication a commencé et s'est poursuivie en 2023. Seul 2 diagnostic ont été réalisés.

Un audit a été effectué par le SMBVG auprès des campings du bassin versant en 2023 et seul deux se sont montrés volontaires. Ils ont été intégrés à la prestation réalisée par la CCI.

En 2024 il est prévu de poursuivre la communication sur ces actions afin d'obtenir le nombre de diagnostics visés. Ainsi la CCI prévoit des réunions publics avec les entreprises locales.

DÉMARCHE EXPLORATOIRE AMÉNAGEMENT DE PARCELLES EN ZONE INONDABLE

ACTION
6-3

Détail fiche action : Le PAPI prévoit l'étude de l'aménagement de parcelles agricoles en zone inondable dans le but de réduire le ruissèlement et de diminuer la pollutions transmise au cours d'eau.

L'action prévoit le choix de parcelles test, la mise en œuvre de méthodes exploratoires et l'étude et l'évaluation des résultats obtenus.

Plan de financement prévisionnel

Organisme	Taux %	Montant	Total HT
SMBVG	20	4 800	24 000
Etat	50	12 000	
AERMC	30	7 200	

La chambre d'agriculture a été retenue comme maitre d'œuvre pour mettre en œuvre la démarche. Ainsi en 2023, les parcelles agricoles intéressantes ont été mises en avant et le propriétaires rencontrés afin de déterminer un zone idéal pour mettre en œuvre la démarche de test.

En 2024 il est prévu de définir les mesure à mettre en œuvre et d'effectuer les travaux en fin d'année. Le suivi à mener devra être déterminé en fonction de la nature des travaux mis en œuvre et sera effectif sur plusieurs années



**BASSIN VERSANT
DU GAPEAU**

SYNDICAT MIXTE



Nos actions sur le territoire de la Communauté d'Agglomération Sud Sainte Baume



SIGNES - TRAVAUX DE CONFORTEMENT DU REMBLAI DES FERRAGES

L'étude locale (Riparia_2022) menée dans le cadre du PAPI a montré la nécessité de réaliser un confortement et une homogénéisation de la berge en remblai le long du Latay au niveau du quartier des Ferrages à Signes. Les travaux ont été menés en 2023.

Après l'étude de conception validée et le dépôt du dossier Loi sur l'eau fin 2022, les travaux ont été menés au premier trimestre 2023.

Les aménagements ont consolidé le merlon rive gauche sur un linéaire d'environ 170 ml sur environ 50 cm de hauteur et de prolonger les deux d'exutoires pluviaux avec des clapets anti-retours. Egis Eau a assurée la maîtrise d'œuvre et l'entreprise URBAVAR la réalisation des travaux.

Les exutoires pluviaux ont été rétrogradés à la CASSB

Le montant de la
dépense est de
77 000 €TTC.



Clapets anti-retours



Géogrille



Travaux en cours 26/01/2023



Visite de fin de travaux 30/03/2023



Visite post-crue 19/03/2024

Les étapes à venir : Garantie sur 3 ans

SIGNES – LATAY - CARRIÈRE DE CHIBRON

L'étude locale du Latay à Signes (action 1-9 PAPI) avait souligné les effondrements de berges dans le Latay au niveau de la carrière de Chibron et son rôle potentiel dans l'écrêtement des crues importantes du Latay. L'activité de la carrière évolue. Elle sera remblayée de matériaux inertes et ISDI3+ à l'horizon 30 ans.

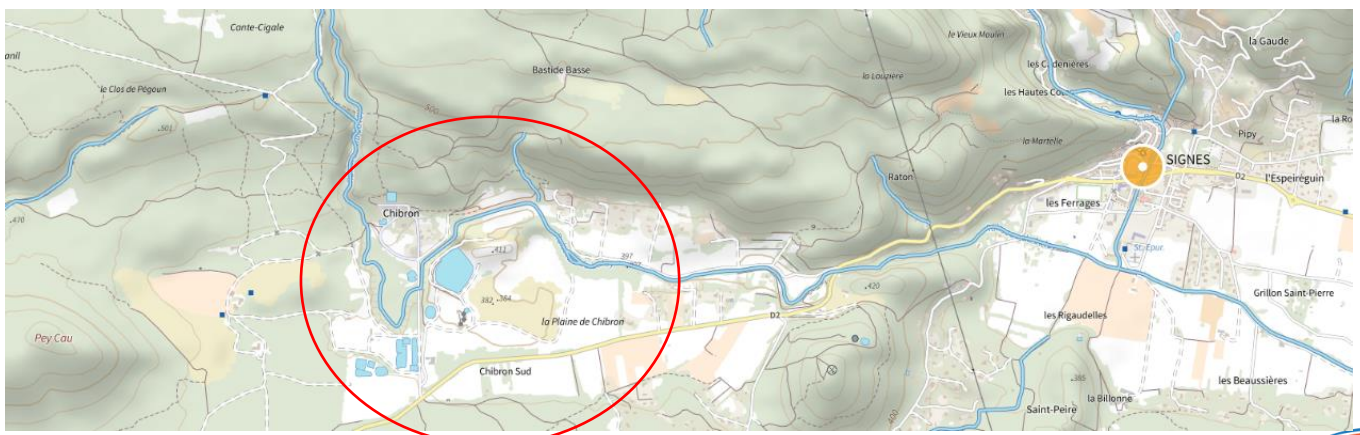
Une étude faisabilité complémentaire a été menée pour analyser le plan de remblaiement, son impact sur l'aléa inondation et l'amortissement en crue du Latay pour proposer des aménagements correctifs. Le bureau d'études RIPARIA-HTV a mené l'analyse le plan de remblaiement de la carrière en affinant l'hydrologie avec les événements vécus. En conclusion, le plan de remblaiement de la carrière n'a pas d'impact sur les crues du Latay.

Une concertation avec le carrier a également eu lieu afin que des travaux d'urgence et de restauration des berges du Latay puissent être menés. Les travaux d'urgence ont été menés par l'entreprise SOMECA en 2023 (Cf photo ci-contre) et des travaux de restauration vont être menés.

Le montant de l'étude de faisabilité est de 17 000 € TTC.



Février 2023: travaux d'urgence réalisés par la SOMECA





**BASSIN VERSANT
DU GAPEAU**

SYNDICAT MIXTE



Nos actions sur le territoire de la
Communauté d'Agglomération
Provence Verte



ETUDE HYDRAULIQUE ET DE RESTAURATION DES COURS D'EAU DANS LA TRAVERSÉE DE MEOUNES

La zone d'étude comprend l'analyse de tout le réseau hydrographique compris sur l'emprise de la commune de Méounes, depuis la source du Naï jusqu'à sa confluence avec le Gapeau et intégrant tous ses affluents de versant. Les sources et les apports karstiques sont prises en compte dans le cadre de l'étude.

En 2020, le Maire de Méounes fait la demande d'une étude pour définir l'aléa inondation sur l'emprise de sa commune de manière plus fine.

Aussi, le PLU est en cours de révision, il convient de fournir au service urbanisme des emprises concertées et validées des zones inondables.

L'étude vise à étudier de manière plus précise le secteur, par une approche pluridisciplinaire (morphologique, hydraulique, écologique et environnementale) et dans un objectif de restauration du Gapeau en privilégiant ou maximisant les solutions fondées sur la « nature ».

La finalité de cette étude est de proposer des cartes d'aléas concertées et un programme d'aménagement (au stade « faisabilité ») et de gestion équilibrée cohérent.

Le COPIL s'est réuni le 12 décembre 2023.

L'étude est en cours de finalisation.

Coût de l'étude: 39 920 € HT aidé par l'AERMC

Bureau d'études: SCP –MRE

Fin de l'étude prévue 1^{er} semestre 2024



**BASSIN VERSANT
DU GAPEAU**

SYNDICAT MIXTE



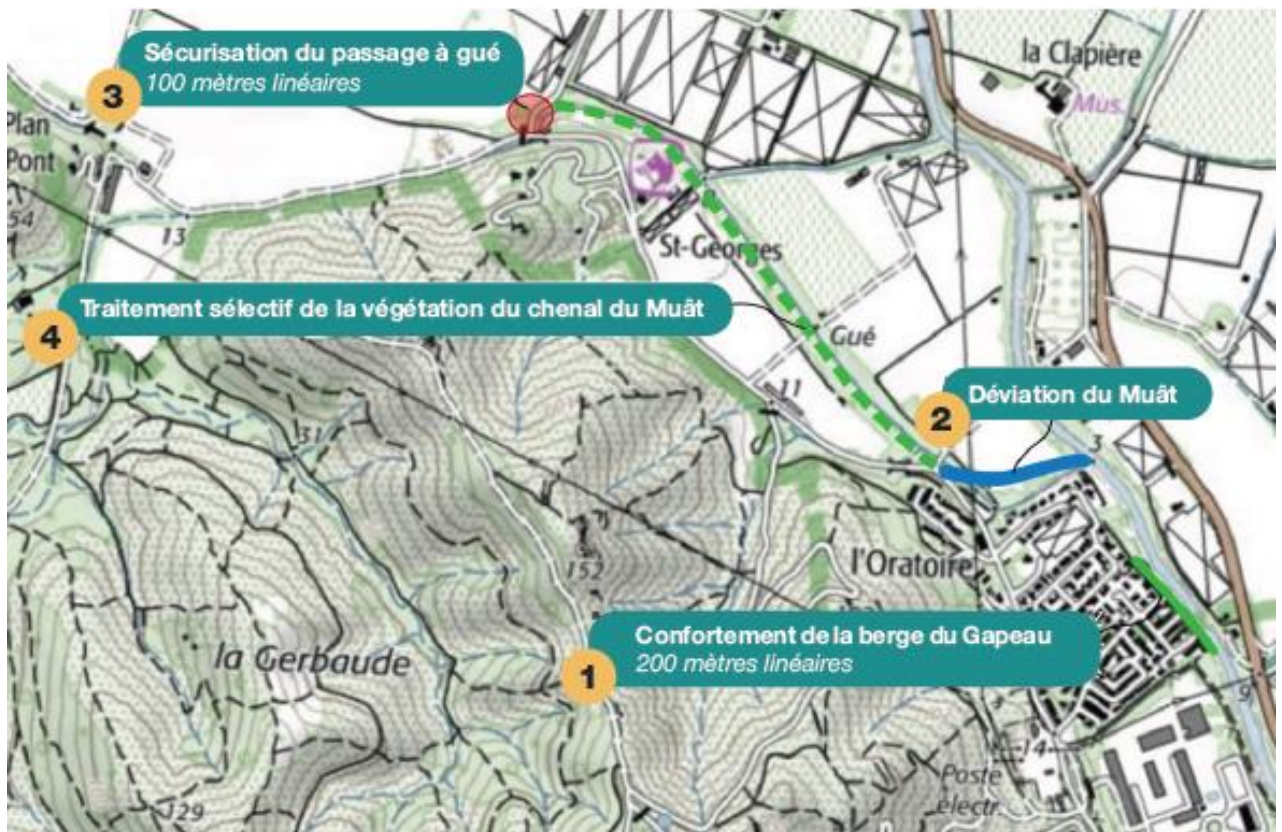
Nos actions sur le territoire de la
Métropole Toulon Provence
Méditerranée



HYERES - REDUCTION DU RISQUE INONDATION SUR LE QUARTIER DE L'ORATOIRE ET DE LA ZEC DU PLAN DU PONT

ACTION
7-1

250 habitations du quartier de l'Oratoire sont touchées dès une crue décennale. Le projet PAPI vise à mettre hors d'eau le quartier pour une crue vicennale. Il s'articule autour de plusieurs interventions, la stabilisation des berges du Gapeau le long du quartier de l'Oratoire (réalisée en 2022), la déviation du Muât afin d'éviter l'inondation frontale du Quartier, la reprise du passage à gué du chemin de plan du Pont et l'entretien du Muât.



Depuis 2020, la Société du Canal de Provence assiste le S.M.B.V.G pour la coordination du projet et le recrutement des entreprises. Egis eau est le maître d'œuvre en charge de concevoir et suivre la réalisation des travaux.

En 2023, l'avant-projet a été validé par le comité de pilotage.

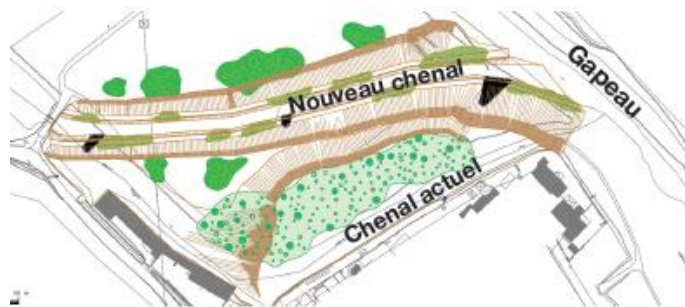
Le foncier a été acquis afin de pouvoir mener les travaux de déviation du chenal et le dossier d'autorisation environnementale a été déposé en aout 2023 auprès des services de l'Etat pour un an d'instruction

Le projet entre en interface avec un réseau stratégique de la société du Canal de Provence. Une convention de travaux a été élaboré pour pourvoir dévoyer le réseau.

Le raccordement des réseaux d'eaux pluviales a été intégré au projet.

Le montant estimatif de l'opération est de 2 100 000 €HT , aidés par l'Etat à hauteur de 40%, 10% supplémentaires ont été attribués par le Fonds vert en 2023.

En 2023, le montant total engagé est de 873 000 €HT. Le total des paiements s'élèvent à 415 417,25 €HT dont 159 000 €HT relatifs aux travaux de confortement des berges.



Planning prévisionnel :

- *Février 2024: Etudes de Projet*
- *Mars 2024 : Réunion de quartier*
- *Printemps 2024: Enquête publique*
- *Aout 2024: Arrêté préfectoral d'autorisation de travaux*
- *Septembre 2024 - Mai 2025 : Travaux*

SEUILS DU RÉAL MARTIN : RÉTABLIR LA CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE AU DROIT DES 4 SEUILS

ACTION
6-6-2

Contexte : Le Réal Martin aval est un axe prioritaire pour la continuité écologique (piscicole et sédimentaire). Les 4 seuils aval, le Trulet, le seuil des étangs de Sauvebonne, les Martins et la marseillaise ont un impact important sur l'environnement du cours d'eau.

L'action prévoit ainsi une intervention sur les seuils. En l'absence d'usage, l'arasement est à privilégier. Mais l'aménagement pourra être étudié.

Plan de financement prévisionnel

Organisme	Taux %	Montant € HT	Total € HT
AERMC	[50 ; 70]	[204 000 ; 285 000]	408 000
Région	10	40 800	
SMBVG	20	81 600	

En 2023, l'étude préliminaire a été achevée. Elle a permis d'étudier au stade de faisabilité, pour chacun des seuils, un scénario d'arasement et un scénario d'aménagement. Pour chacun des seuils et au vue de leur absence d'usages, c'est le scénario d'arasement qui est le plus pertinent. C'est également le scénario qui permet le financement le plus important de la part de l'agence de l'eau (70%).



Prochaines étapes :

- 2024 Concertation et choix du scénario;
- 2024 Etudes d'AVP ;
- 2025 Dossier loi su l'eau, études de projet ;
- 2025 / 2026 : Travaux.

SEUILS DE LA CLAPIÈRE : RÉTABLIR LA CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE

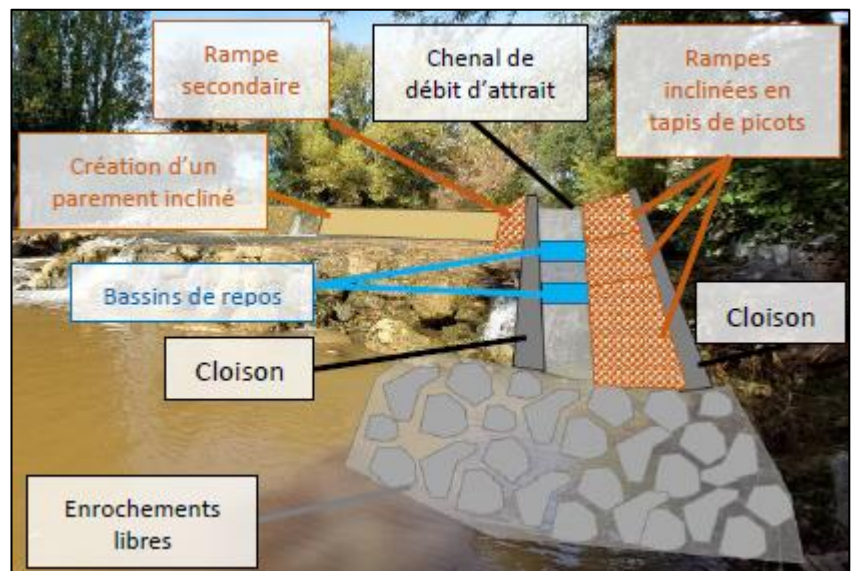
ACTION 6-6-3

Contexte : Le Seuil de La Clapière, ou seuils de Ste-Eulalie est le second obstacle à la montaison des anguilles et représente un obstacle important à la continuité écologique. C'est un ouvrage prioritaire du SDAGE et son classement en liste 1 impose une intervention. Cette intervention est prévue dans le cadre du PAPI complet du Gapeau.

Plan de financement prévisionnel

Organisme	Taux %	Montant € HT	Total € HT
AERMC	50	200 000	400 000
Région	30	120 000	
SMBVG	20	80 000	

Début 2023, le bureau d'étude Antea qui a été retenu pour réaliser la maîtrise d'œuvre. Conformément aux demandes des partenaires techniques et financiers, deux scénarios ont été étudiés au stade AVP. L'un avec une seule passe en rive gauche et l'autre avec deux passes, une de chaque côté. Les résultats des scénarios ont été présentés fin 2023 et le scénario d'une passe a été retenu, en effet, créer deux passes n'apporterait pas de gains significatif et engendrerait des coûts bien plus importants.



Prochaines étapes :

- Dépôt du DLE et réalisation des travaux au 2nd semestre 2024
- Si les niveaux d'eau ne permettent pas de réaliser la géotechnique au 1^{er} semestre, travaux en 2025.

ETUDE SUR LA RESTAURATION DES ZONES D'EXPANSION DES CRUES ET DU RISQUE INONDATION DE LA VALLÉE DE SAUVEBONNE ET DU VALLON DE VALBONNE

ACTION
6-14, 6-5

Au vu des besoins de réduction du risque inondation du quartier de Quitivier et des fiches actions 6-14 et 6-5 prévoyant la reconquête des zones d'expansion des crues de la Vallée de Sauvebonne et la réduction du risque inondation du Vallon de Valbonne, il a été décidé de lancer une étude de faisabilité sur l'aménagement de la Vallée de Sauvebonne. Cette étude a pour objectif de répondre aux enjeux mentionnés ci-dessus et de proposer, après un diagnostic du secteur, un programme d'aménagement.

Plan de financement prévisionnel

Organisme	Taux %	Montant	Total HT
SMBVG	20	13 000	65 000
Etat	50	32 500	
AERMC	30	19 500	

En 2023, le diagnostic a été achevé par Ingérop et des premières pistes d'aménagement ont été proposées. Elles seront présentées en COTECH en 2024.

Prochaines étapes :

- 2024 Fin de l'étude de faisabilité ;
- 2025 Début des études de conception ;
- 2025/2026 Phasage des travaux ;
- 2026 / 2032 : Travaux.



ETUDE DE DANGER GAPEAU AVAL

Le Gapeau en aval de sa confluence avec le Réal Martin voit ses berges partiellement à totalement endiguées selon les secteurs. Ces ouvrages appartenant à la métropole TPM sont aujourd'hui sous la gestion du SMBVG. L'étude Egis de 2016 a mit en évidence que certains d'entre eux peuvent jouer un rôle dans la protection contre les inondations. A ce titre, le syndicat doit les déclarer et gérer en tant que système d'endiguement. Pour ça, une étude de danger doit être réalisée et un dossier de demande d'autorisation doit être déposé auprès des services de l'état.

Plan de financement prévisionnel

Organisme	Taux %	Montant	Total HT
SMBVG	100	150 000	150 000

En 2023, l'étude de danger à été prise en main par une nouvelle équipe au sein du bureau d'étude et la topographie a été réalisée. La géotechnique représentant une part importante de l'étude de danger, cette mission a été préparée courant 2023 et le prestataire, Hydrogéotechnique SAS a été recruté en fin d'année.

Prochaines étapes :

- 2024 Fin de l'étude géotechnique ;
- 2025 Fin de l'étude de danger ;
- 2025 Dossier loi su l'eau (1an) ;
- Fin 2026 Ouvrages déclarés et gérés.



PROGRAMME D'ENTRETIEN DES BERGES DU GAPEAU À HYÈRES

Le Gapeau en aval de sa confluence avec le Réal Martin voit ses berges partiellement à totalement endiguées selon les secteurs. Ces ouvrages appartenant à la métropole TPM sont aujourd'hui sous la gestion du SMBVG. La SCP, dernier prestataire en charge du suivi des ouvrages avant leur transfert à la métropole, a ciblé des réparations urgentes à réaliser sous 5 ans (diagnostic de 2019). Le SMBVG a décidé, de lancer un programme de travaux visant à entretenir ces ouvrages en attendant leur classement réglementaire. L'objectif est d'effectuer un nouveau diagnostic et de proposer un programme de travaux d'urgence et d'en effectuer le suivi.

Plan de financement prévisionnel

Organisme	Taux %	Montant	Total HT
SMBVG	100	385 500	385 500

En 2023, la SCP a finalisé le diagnostic et les réparations à effectuer ont été catégorisées, évaluées, chiffrées et classées selon un ordre de priorité. Un programme de travaux adapté a été proposé.



Prochaines étapes :

- 1^{er} semestre 2024, présentation du diagnostic et du programme ;
- 2nd semestre 2024, 1^{ère} phase de travaux ;
- 2025 2nd phase de travaux.





**BASSIN VERSANT
DU GAPEAU**
SYNDICAT MIXTE



Nos actions sur le territoire de la
Communauté de Communes
Cœur du Var

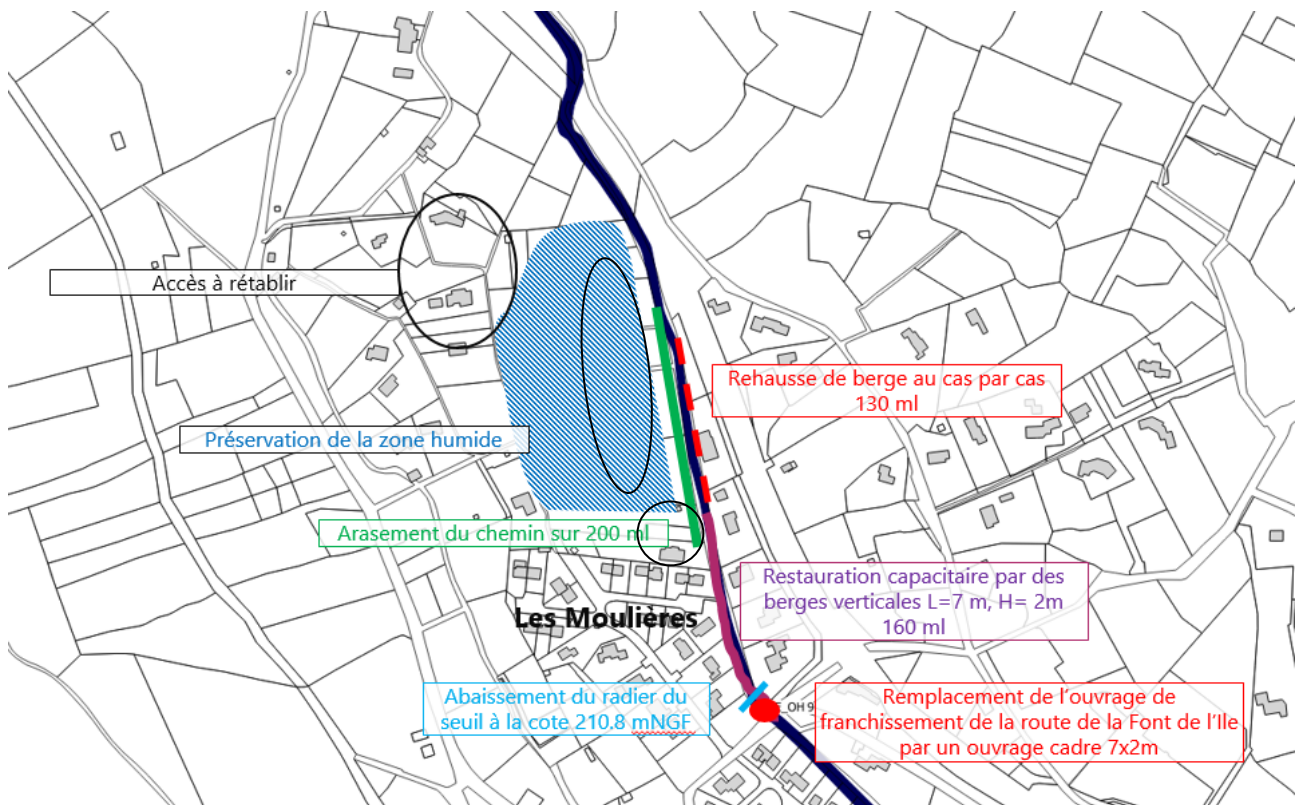


CARNOULES - RESTAURATION GLOBALE DE LA FONT DE L'ÎLE

ACTION 6-9

Le projet concerne la fiche action n°6-9 du PAPI complet. Le lit mineur de la Font de l'île est occupé par un chemin d'accès et le secteur de la Font de l'île est particulièrement sensible aux inondations par débordement où près de 54 habitations sont exposés pour une crue centennale. Dès une crue quinquennale, une quarantaine d'habitations peuvent être touchée. Le projet prévoit la restauration du cours d'eau, la préservation de la zone humide et la restauration des continuités écologiques.

Aménagements projetés – Carnoules



Egis eau assure la coordination de l'opération en tant qu'assistant à maîtrise d'ouvrage et le recrutement des entreprises. **En 2023**, les inventaires écologiques ont été menés, les relevés topographiques et les sondages géotechnique. Le maître d'œuvre Antea Group a été recruté.

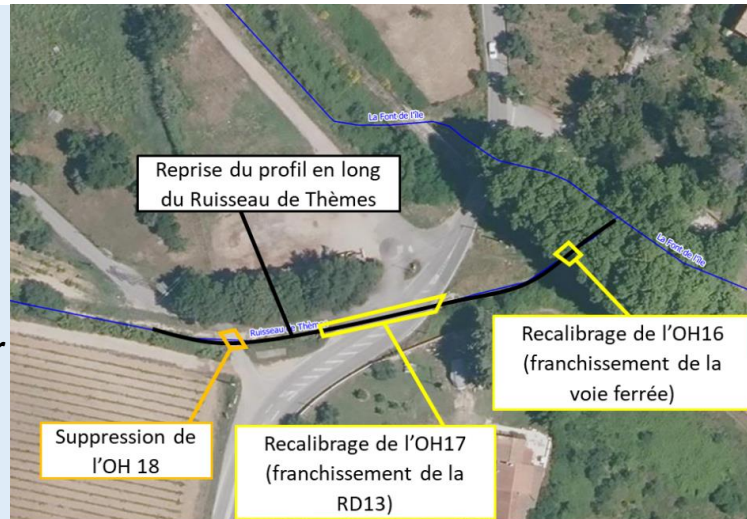
Les servitudes d'accès pour assurer le déplacement du chemin d'accès sont en cours de signature avec les huit propriétaires concernés.

L'opération PAPI est estimée à **1 724 000 €HT** et est aidée à hauteur de 632 200€HT (37%) par l'Etat et de 499 800 € par l'Agence de l'eau.

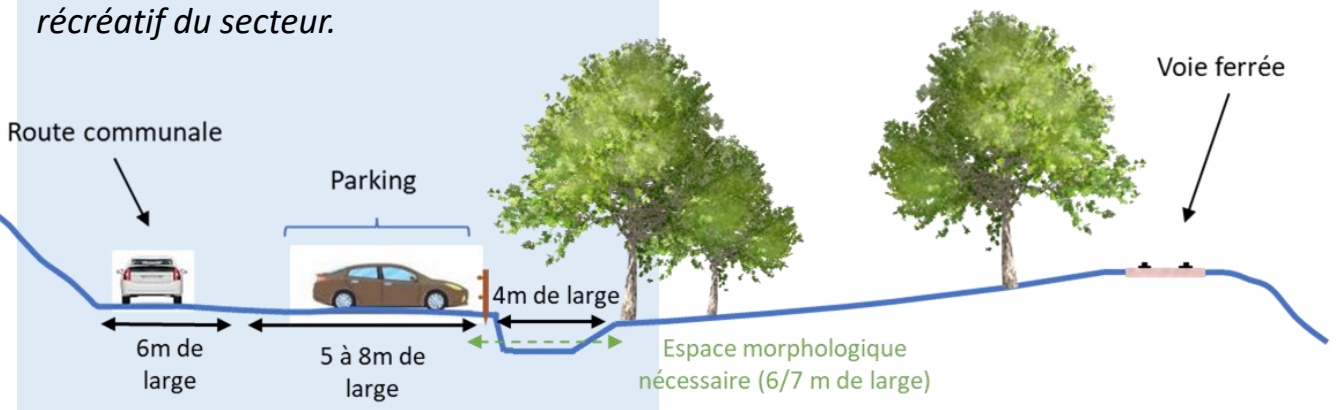
En 2023, le montant total engagé est de 506 000 €HT et le total des paiements s'élèvent à 145 000€HT.

Etude amont complémentaire

*Une étude de restauration complémentaire sur l'amont de la Font de l'île est en cours par Cereg. Le scénario d'aménagement complémentaire comprend deux volets. Le premier volet vise à **améliorer la continuité sédimentaire sur le Ruisseau de Thèmes** avec la reprise de trois ouvrages de franchissement et du profil en long d'équilibre du cours d'eau (140ml). Le second consiste **restaurer l'espace de bon fonctionnement de la Font de l'île sur 300m** dans la zone des Platanes avec des reprise/suppressions d'ouvrages, la renaturation de la rive droite tout en maintenant des usages récréatif du secteur.*



Etat projet



Les étapes à venir :

- Etude amont: finalisation étude de faisabilité
- Etudes de maîtrise d'œuvre : 2024
- Travaux : 2025/2026

PUGET-VILLE – RESTAURATION CAPACITAIRE DU RABOUCHON

ACTION
6-15

Détail fiche action : L'ouvrage de franchissement du Rabouchon par la rue de la Libération à Puget-Ville est sous capacitaire et engendre des débordements localisés. La PAPI du Gapeau prévoit la reprise de l'ouvrage afin d'en adapter le dimensionnement.



Objectifs :

- Mise hors d'eau de la rue de la Libération au droit de l'ouvrage pour des crues de faibles occurrences.

Plan de financement prévisionnel

Organisme	Taux %	Montant	Total HT
Commune de Puget-Ville	60	80 640	134 400
Etat	40	53 760	

En 2023, le SMBVG a rencontré la commune de Puget-Ville afin de préparer le lancement de l'action et de définir la problématique en ligne avec l'action. La commune ayant lancé une opération de réfection de la Rue de la Libération, incluant le reprise de l'ouvrage, il a été décidé de changer la maîtrise d'ouvrage. Celle-ci a ainsi été transmise par le SMBVG à la commune. Ce changement de maîtrise d'ouvrage a été délibéré par le comité syndical début 2024.

Courant 2024, un avenant au PAPI complet du Gapeau sera déposé afin d'acter auprès des services de l'état le changement de maîtrise d'ouvrage en faveur de la commune de Puget-Ville. Une fois cet avenant déposé, le SMBVG accompagnera si nécessaire la commune dans le démarche de demande de subvention. Les travaux seront réalisés par la commune en 2026.



PUGET-VILLE – ETUDE DE RÉDUCTION DE L'ALÉA INONDATION PAR DÉBOURDEMENT DE COURS D'EAU

ACTION
6-18

Détail fiche action : La commune de Puget-Ville est sujet aux inondations par débordement en cours d'eau. En effet, de nombreux cours d'eau sous capacitaires parcourent le centre-ville, entraînent des perturbations lors des événements pluvieux. La nature et l'intensité de ces perturbations étant peu connue, la commune souhaiterait étudier le fonctionnement de ces ruisseaux. Il est ainsi proposé d'étudier le fonctionnement des cours d'eau du centre-ville de Puget-Ville. L'objectif de cette étude sera de caractériser l'aléa, de définir les enjeux touchés, de comprendre le fonctionnement de ces cours d'eau et de proposer des solutions d'aménagements permettant de corriger les désordres tant hydrauliques que morphologiques qui seront mis en évidence. Les solutions proposées pourront pas la suite et selon les conclusions de l'étude, faire l'objet d'un projet de travaux.

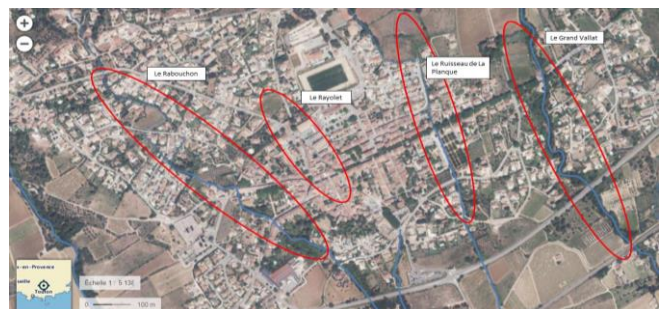
Objectifs :

- Etudier le fonctionnement des cours d'eau sur Puget-Ville et proposer un programme d'aménagement et de dimensionnement des ouvrages, afin de réduire l'aléa inondation..

Plan de financement prévisionnel

Organisme	Taux %	Montant	Total HT
SMBVG	50	36 000	72 000
Etat	50	36 000	

En 2023, le SMBVG a rencontré la commune de Puget-Ville. A cette occasion, il a été remonté un besoin de connaissance et d'intervention sur des cours d'eau urbains surjets à des débordements localisés. Il a été décidé de mener des études sur ces cours d'eau. Ces études seront rajouté au PAPI complet du Gapeau eu moyen d'un avenant qui a été rédigé courent 2023.



En 2024, l'avenant 1 au PAPI complet du Gapeau sera déposé permettant d'inscrire cette action au programme. L'études sur la commune sera réalisée en 2025 / 2026 et le cas échéant un programme d'actions sera proposé.



**BASSIN VERSANT
DU GAPEAU**

SYNDICAT MIXTE



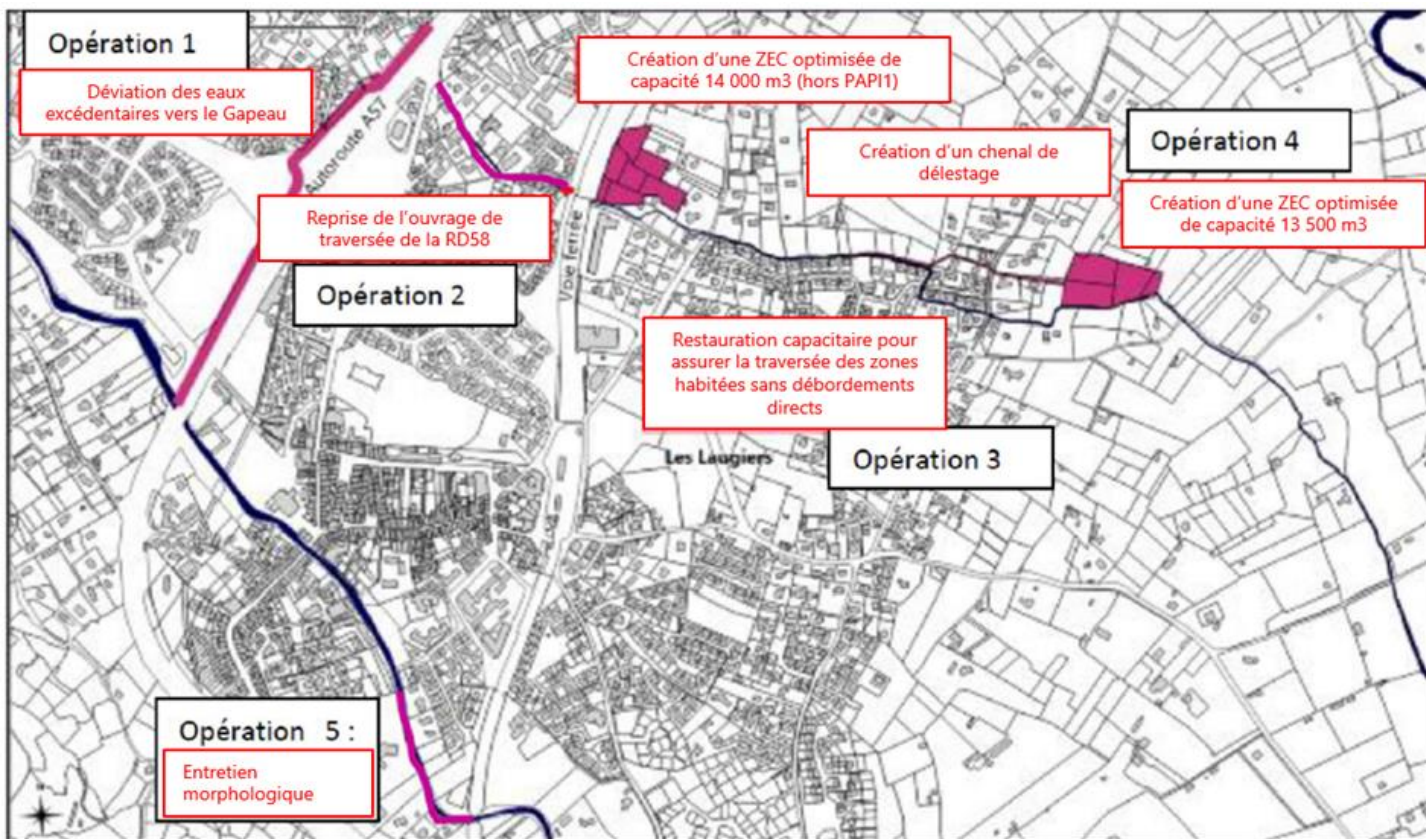
Nos actions sur le territoire de la
Communauté de Communes
Vallée du Gapeau



SOLLIES PONT PROGRAMME D'AMENAGEMENT DU RUISSEAU SAINTE CHRISTINE

ACTION
6-8

Les zones d'habitats et d'activités de Sainte Christine sont fréquemment soumises à des phénomènes d'inondations par ruissellement et débordements du ruisseau Sainte Christine. Les objectifs sont de mettre hors d'eau la moitié des bâtis concernés en l'état actuel par les inondations pour les crues fréquentes ($Q < Q_5$) et de restaurer le fonctionnement naturel d'une partie du cours d'eau. **Des travaux anticipés ont été menés en 2023** au droit de la piste d'athlétisme du complexe sportif Jean Murat dont la réfection était planifiée par la Communauté de Communes de la Vallée du Gapeau à l'été 2023.



Depuis 2021, la Société du Canal de Provence assiste le S.M.B.V.G pour la coordination du projet et le recrutement des entreprises. SCE est le maître d'œuvre en charge de concevoir et suivre la réalisation des travaux. Une importante campagne d'investigation géotechnique et de recherche de réseaux s'est terminée en 2023. Pour les travaux en amont de l'A57, elle a mis en évidence une complexité technique forte de mise œuvre des travaux avec la présence à proximité immédiate d'une conduite d'un réseau d'eau potable stratégique pour la Métropole Toulon Provence Méditerranée ,de nombreux réseaux à dévier et une interaction avec l'échangeur autoroutier ESCOTA à organiser. Des reprises de voiries sont à prévoir.

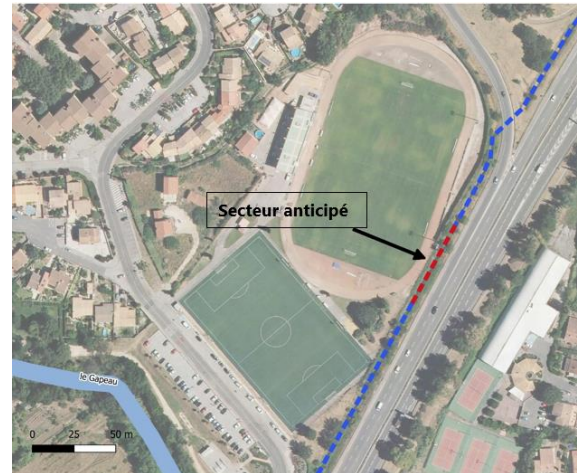
Des travaux anticipés sur 75 ml ont eu lieu au printemps 2023 au droit de la piste d'athlétisme du complexe sportif Jean Murrat dont la réfection.

Le montant estimatif est de 4 128 400 €HT. Le projet est aidé par l'Etat à hauteur 49% et par l'Agence de l'eau à hauteur de 2%. **6,7% d'aide supplémentaires ont été attribuées par le Fonds vert en 2023.**

En 2023, le montant engagé est de 1,2M€HT le total des paiements s'élève à 202 230 €HT.

Planning prévisionnel :

- Etudes d'avant-Projet global : Eté – 2024
- Porter à connaissance réglementaire : Eté 2024
- Travaux : 2026-2027



SOLLIES-PONT-ETUDE DE RESTAURATION CAPACITAIRE DU GAPEAU

ACTION
144

L'étude locale menée en 2021-2022 propose un programme de travaux permettant de protéger des enjeux dans la traversée urbaine jusqu'à une crue cinquantennale tout en restaurant près de 500 m d'espace de bon fonctionnements du Gapeau.

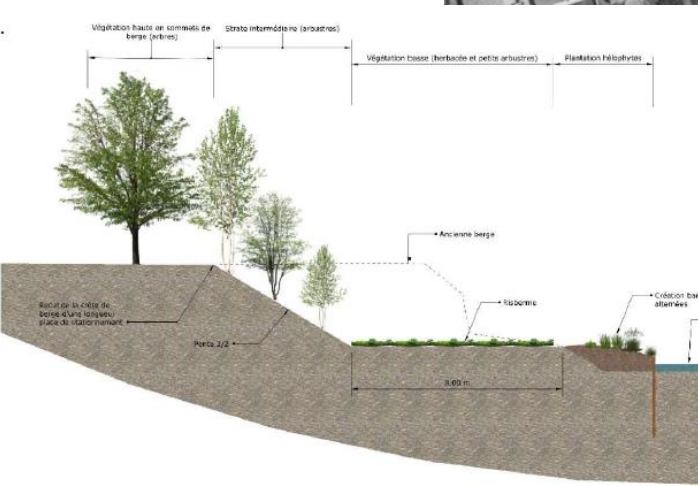
L'étude a mis en évidence une artificialisation du Gapeau, une capacité insuffisante du Gapeau et du pont de la salle de fêtes générant des inondations par Gapeau dans la traversée de Sollies-pont.

Le programme de restauration est estimé 2 millions d'euros vise à reprendre le lit sur 4 à 8 m de large et sur 460 mètres de long entre le pont de la salle des fêtes et le pont SNCF avec la restauration d'un lit d'étiage et d'une ripisylve.

En 2023, le SMBVG a débuté les études d'AVP avec le bureau d'études SCE afin d'affiner la faisabilité du projet. Un diagnostic environnemental a été réalisé ainsi que des sondages géotechniques.

Le montant estimé pour les études d'AVP est de 79 000€TTC. L'Agence de l'eau apporte une aide de 39 500€ et la Région de 23 700€.





Coupe type de réaménagement



Programme d'aménagement au stade faisabilité - Source : SCE 2022

Les étapes à venir :
- Etudes d'avant projet: 2024 (hors PAPI)



SOLLIÈS-PONT : RÉDUCTION DU RISQUE INONDATION DU QUARTIER DES SÉNÈS

ACTION 7-3

Détail fiche action : Le quartier des Sénès est sensible aux inondations. Plus de 200 personnes sont menacées par une crue de période de retour 50 ans avec des auteurs pouvant dépasser 1m. Le PAPI du Gapeau prévoit la mise en place d'aménagements afin de mettre hors d'eau le quartier jusqu'à une crue d'occurrence 50 ans. Il est également prévu la restauration morphologique du cours d'eau en amont du quartier, le long de la zone d'expansion des crues.

Objectifs :

- Mise hors d'eau pour une crue d'occurrence 50 ans.

Plan de financement prévisionnel

Organisme	Taux %	Montant	Total HT
SMBVG	0,66	1 160 000	1 760 000
Etat	0,33	600 000	
AERMC	A définir	[25 000,0 ; ?]	

En 2023 :

- Fin de la 1^{ère} mission de l'AMO :
 - Définition et chiffrage de l'ensemble des études à réaliser ;
 - Définitions des procédures réglementaires ;
 - Plannification de l'ensemble du projet ;
 - Chiffrage de chaque phases
- Passation du marché d'inventaires faune / flore ;
- Passation du marché de géotechnique.



Prochaines étapes :

- 2024 Recrutement du maître d'œuvre ;
- 2024 / 2025 Etudes de conception ;
- 2025 / 2026 : DLE + acquisition foncière ;
- Fin 2026 / 2027 : Travaux

RECRÉATION DE BERGES PRÈS D'ENJEUX HABITATIONS SUR LES COMMUNES DE SOLLIÈS- TOUCAS, LA FARLÈDE ET SOLLIÈS-VILLE

ACTION 7-4

Détail fiche action : Le secteur des Papèteries / Guirannes sur la commune de Solliès-Toucas et celui des Daix, sur les communes de La Farlède en rive droite et de Solliès-Ville en rive Gauche, sont deux secteurs soumis à des risques d'érosions importants, menaçant directement des habitations.

Objectifs :

- Stabilisation des berges au droit des habitations et préservations des enjeux sans reports des érosions sur de nouveaux secteurs à enjeux.

Plan de financement prévisionnel

Organisme	Taux %	Montant	Total HT
SMBVG	[30 ; 60]	[361 692 ; 723 384]	1 205 640
Etat	40	482 256	
AERMC	A Définir	?	

En 2023 :

- Recrutement du bureau d'étude CE3E pour réaliser le diagnostic du secteur et l'AVP ;
- Achèvement du diagnostic ;
- Propositions de pistes d'aménagement et de solutions pour les deux secteurs.



Prochaines étapes :

- 1^{er} trimestre 2024 a été présenté le diagnostic et les 1^{ère} pistes d'aménagement ;
- 1^{er} semestre 2024, développement des aménagements au stade AVP ;
- 2025 Lancement des études de projet ;
- Fin 2026 / 2027 : Travaux.

ETUDE DE RESTAURATION DU GAPEAU DANS LA TRAVERSÉE DE SOLLIES TOUCAS

En 2020, le Maire de Solliès-Toucas fait la demande d'une étude pour valoriser le Gapeau dans la traversée de village. La municipalité aimerait un projet d'aménagement ambitieux pour que les riverains puissent se réapproprier le cours d'eau.

Le présent marché vise à étudier de manière plus précise le secteur, par une approche pluridisciplinaire (morphologique, hydraulique, écologique et environnementale) et dans un objectif de restauration du Gapeau en privilégiant ou maximisant les solutions fondées sur la « nature ».

La finalité de cette étude est de proposer un programme d'aménagement (au stade « faisabilité ») et de gestion équilibrée cohérent.

La zone d'étude s'étend de la confluence du Gapeau avec le ruisseau de Valcros au niveau de la grotte de Truebis à la limite de la commune de Solliès-Toucas après la confluence du Gapeau avec le Vallon des routes. Un zoom sera fait sur un tronçon plus restreint du Gapeau en traversée de ville dans le quartier de la Mairie allant du pont du cimetière plus en amont au pont du stade en aval.

L'étude est en cours de finalisation.

Le COPIL de l'étude s'est réuni

le 10 février 2023 et le 4 juillet 2023.

Coût de l'étude: 39 650 € HT aidé par l'AERMC

Bureau d'études: SCP –MRE -AKENE

Fin de l'étude prévue 1^{er} semestre 2024





**BASSIN VERSANT
DU GAPEAU**

SYNDICAT MIXTE



Nos actions sur le territoire de la
Communauté de Communes
Méditerranée Porte des Maures



PIERREFEU DU VAR- ETUDE LOCALE DE LA GRAVIERE

ACTION
1-11

Le secteur dit de la Gravière situé à Pierrefeu-du-Var comporte une vaste zone d'expansion de crue, identifiée comme à protéger dans le SAGE. Plusieurs enjeux de type habitations sont situés en bordure de cette ZEC. Une étude locale est menée pour identifier les dysfonctionnements et proposer un programme d'interventions.

L'étude locale a été finalisée au premier semestre 2023.

Elle préconise:

- l'enlèvement des merlons en rive gauche pour la reconquête des milieux aquatiques afin de restaurer le fonctionnement morphodynamique du cours d'eau
- une gestion sédimentaire autour du pont de la RD14 pour de restaurer le profil en long du Réal Martin et réduire les débordements sur les voiries.

Le montant de l'étude est de 39 600€ L'Etat a apporté une aide 12 000€ et l'Agence de l'eau de 11 000€.



Figure 17 : Localisation des remblais en lit majeur



Pont de la RD 14 –Pierrefeu du var

Les étapes à venir :

- Travaux de gestion sédimentaire en 2024

PIERREFEU DU VAR GESTION SEDIMENTAIRE

L'étude locale (1-11) a montré un engravement amont et aval du lit du Réal Martin au droit du pont de la RD 14 et de sa sensibilité aux embâcles accentuant les débordements en rive gauche. Des travaux sont prévus en 2024.

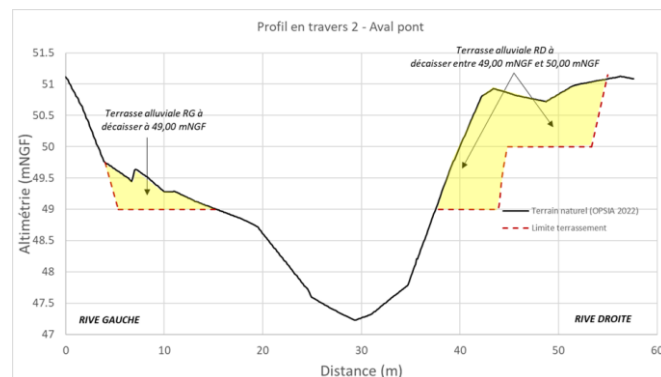
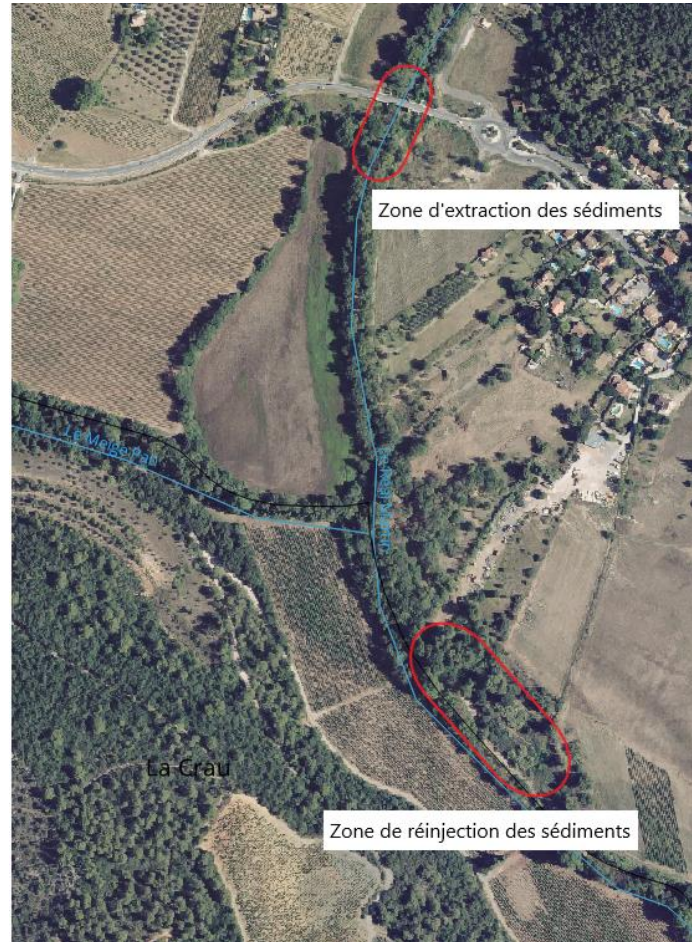
Les dépôts sédimentaires sont fixés par la végétation en terrasses alluviales hautes et notamment la canne de Provence en rive gauche. De plus, le merlon en rive gauche empêche le ressuyage et favorise la mise en plan d'eau occasionnant la coupure de la route.

1500 m³ de sédiments seront extraits au niveau du pont et réinjectés à l'aval du réal martin afin de garantir le transit sédimentaire. Des replantations de ripisylve en haut de berge seront effectuées.

Les aménagements ont fait l'objet d'un dossier de déclaration au titre du code de l'environnement et sont autorisés par courrier du 25 août 2023 de la DDTM83.

Le maître d'œuvre CE3E a été recruté pour assurer la conception et le suivi de travaux.

Le montant estimatif est de 172 000€ TTC.



Pont de la RD 14 – Décaissements et réinjection des sédiments

Les étapes à venir :

- Recrutement entreprise(s) : printemps 2024
- Travaux : juillet – novembre 2024

COLLOBRIERES- ETUDE LOCALE

Suite aux inondations de 2019, une étude complémentaire a été demandée par la commune afin de trouver des possibilités d'aménagement et des restaurations du Réal Collobrier dans la traversée de Collobrières et en particulier sur deux secteurs et pour trois habitations subissant des hauteurs d'eau en crue centennale entre 2,4 et 1 m d'eau.

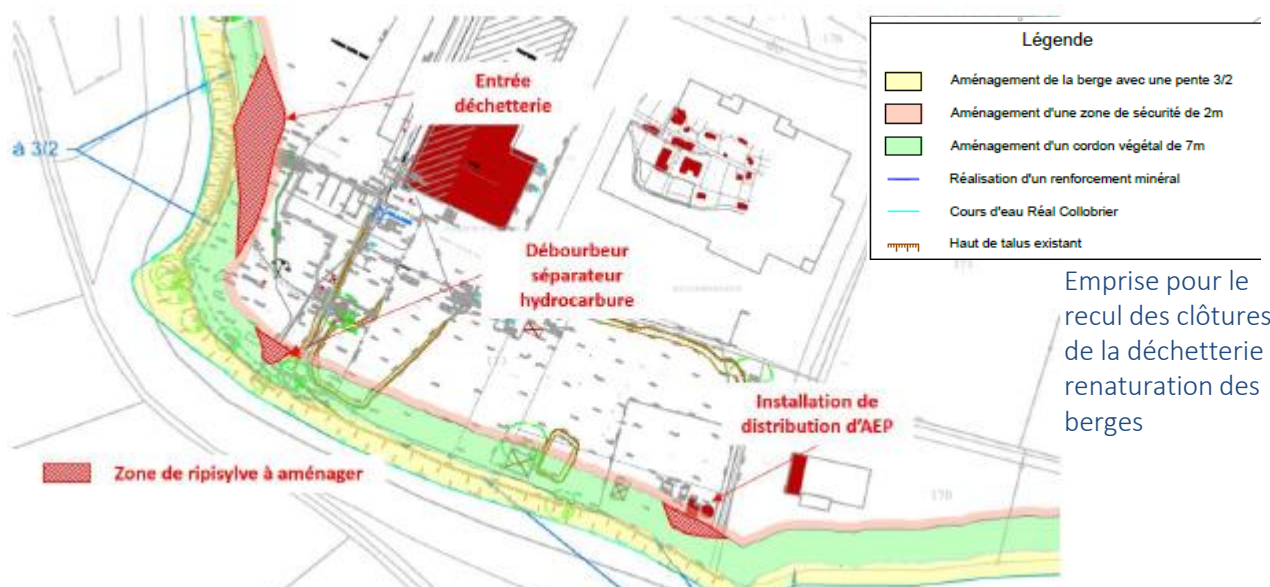
L'étude s'est finalisée en 2023 et les aménagements préconisés au stade faisabilité sont :

- Secteur amont du pont de la STEP : la restauration 300 m de berge en rive droite avec le recul des installations publique (7-9m), un entretien du lit, le confortement de 30 m de berge au droit d'une habitation et l'arasement d'un seuil. La solution proposée, bien que sans effet mesurable sur la réduction de l'aléa inondation, permettrait de réduire l'impact des inondations et de renaturer le corridor végétal sur 300 m. Les travaux sont estimés à 450 000€ TTC.

- Sur le secteur du pont Saint Anne: Le remplacement du Pont en une seule travée est proposé car le pont impact les écoulements en crue. Une habitation en rive droite est inondable une crue centennale par 2,4m d'eau. Les travaux sont évalués à 1,08 M€ TTC.

L'étude menée montre que le coût estimé des solutions est plus important que le coût de potentielles acquisitions des trois maisons (1. 3M€). Le SMBVG a donc déposé fin 2023 auprès de l'Etat trois demande d'acquisition au titre du FPRNM.

Le montant l'étude est de 22 780€ TTC (hors PAPI) et a été aidée par l'Agence de l'eau à hauteur de 16 800 €.



A venir : 2024 : Retour de l'Etat sur les demandes d'acquisitions foncières

CUERS-PIERREFEU DU VAR RESTAURATION DU FAREMBERT

ACTION
6-13

Le Farembert est un affluent rive droite du Réal Martin, il traverse la plaine de Pierrefeu en traversant l'Atelier Industriel de l'aéronautique de Cuers Pierrefeu (AIA CP). Le lit du Farembert est très incisé et est contraint par des merlons. Dans la traversée de l'AIA, le Farembert est canalisé et sous-terrain. Les infrastructures de l'AIA CP ont subi plusieurs crues.

L'étude d'avant projet finalisée en 2023 par la bureau d'études ANTEA propose un programme de restauration ambitieux.

Le programme de travaux vise à restaurer restaurer 2,7 km de cours d'eau et permettre de réduire les inondations de l'AIA pour une crue $Q=45m^3/s$ pour un montant de 3,5 M€HT.

Les aménagements prévus sont :

- ✓ La renaturation du Farembert pour reconstituer un lit naturel fonctionnel et le reconnecter le lit ancien
- ✓ La réouverture du lit mineur avec la création d'un lit d'étiage et la diversification des écoulements et des habitats aquatiques.

Le montant de l'étude d'avant projet est de 59 400€ TTC financé par l'Agence de l'eau à hauteur de 30 000 € par l'AIA finance à 25%.



Farembert artificiel au sein de l'AIA

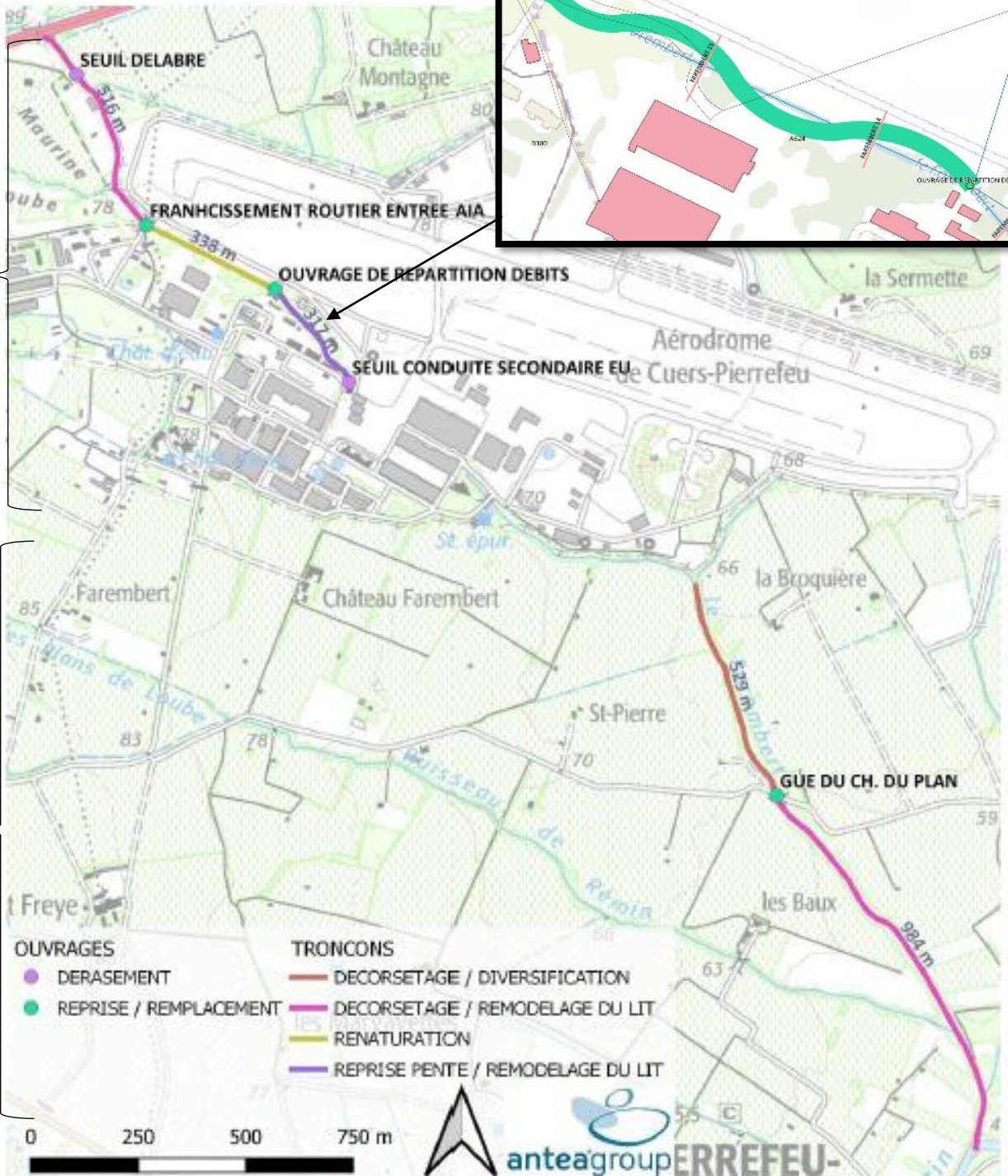


Exemple de restauration de lit



Phase 1

Phase 2



Aménagements envisagés au stade AVP – ANTEA 2023

Planning prévisionnel:

- 2024 : Conventionnement avec l'AIA pour la phase 1 du projet, négociation foncière amont
- 2025 : lancement des études de conception phase 1 (AIA) – Concertation phase 2
- Travaux phase 1 (amont) : 2027-2030
- Travaux phase 2 (aval) : 2029-2032

CUERS - RESTAURATION DU RUISSEAU SAINT-LAZARE

ACTION
6-11

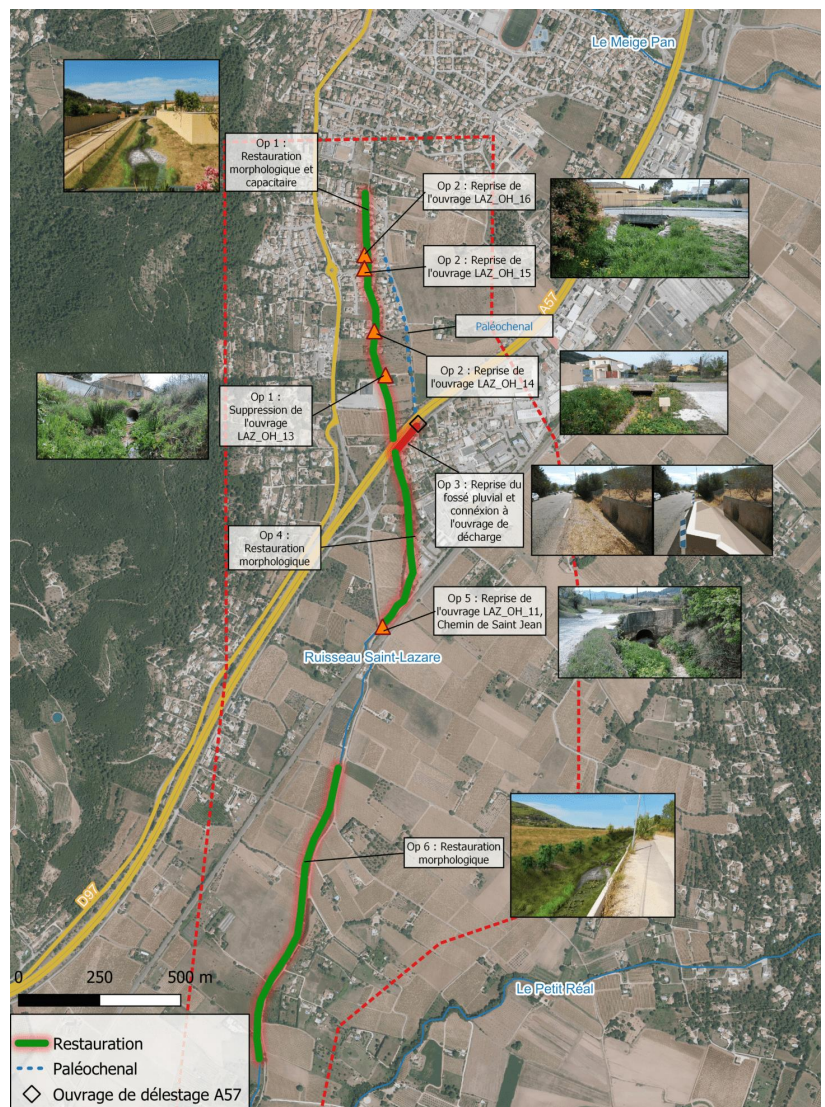
En amont de l'autoroute les crues du Saint Lazare se déconnectent rapidement du lit mineur pour retrouver un Paléochenal. Des ouvrages et le lit sont sous-capacitaires. Le cours d'eau s'incise et des érosions impactent les infrastructures publiques. Le projet vise à mettre hors d'eau 120 bâtis pour une crue décennale et à restaurer 2,7 km de cours d'eau.

Egis eau a été recruté pour être assistant maître d'ouvrage de l'opération et recruter les prestataires. Le maître d'œuvre est la Société du Canal de Provence pour la conception/réalisation des travaux.

Les études naturalistes sont en cours.

L'opération est estimée à 1 475 640 €HT et est aidée à hauteur de 499 236 €HT (36%) par l'Etat et de 455 100€ par l'Agence de l'eau (31%).

Le montant total engagé en 2023 est de 425 650€HT pour un total dépensé de 48 400€HT.



Les étapes à venir :

- Etudes d'avant projet : 2024
- Dossiers règlementaires : 2025
- Travaux : 2025/2027

RESTAURATION MORPHOLOGIQUE DU MEIGE PAN

ACTION 6-12

Contexte : Le Meige Pan est l'un des principaux producteurs de sédiments du bassin versant. Cependant, la continuité écologique fragmentée et le mauvais état morphologique du cours d'eau ont un impact important sur la production et le transport des sédiments. De plus, cette rupture impacte également la circulation piscicole et la qualité d'accueil du milieu.

Le PAPI prévoit de restaurer la morphologie du cours d'eau et de restaurer la continuité écologique, notamment en supprimant les 4 seuils.

Plan de financement prévisionnel

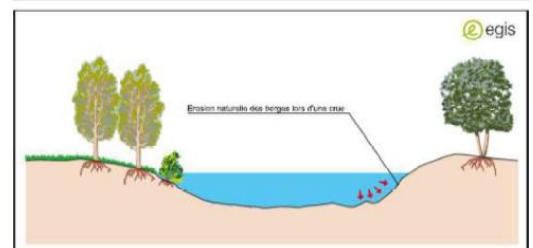
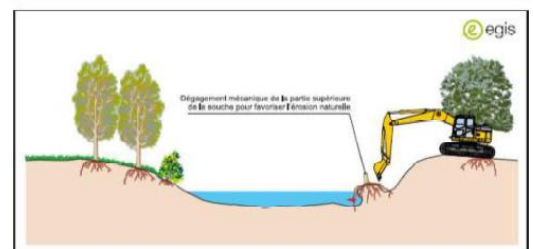
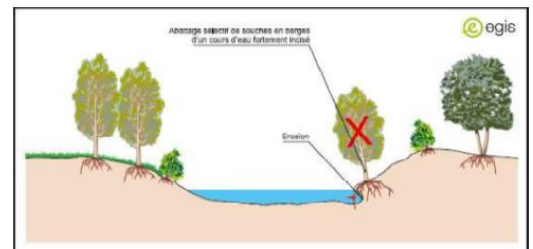
Organisme	Taux %	Montant € HT	Total € HT
AERMC	50	262 500	525 000
Région	À déterminer	À déterminer	
SMBVG	50	262 500	

En 2022, l'étude Antea met en avant de travailler sur la morphologie du cours d'eau simultanément avec l'intervention sur les seuils.

=> 2023 : Recrutement d'Antea pour étudier la faisabilité d'une restauration morphologique du Meige Pan telle que prévu par le PAPI : l'objectif est d'étudier le secteur et de proposer un programme de restauration du cours d'eau en 2024.

Prochaines étapes :

- 2024, Fin de l'étude de faisabilité ;
- 2025, Début des études de conception ;
- 2026 Dossier loi sur l'eau ;
- Fin 2027 / 2028 : Travaux.



RESTAURATION MORPHOLOGIQUE DU RÉAL MARTIN, DU RÉAL COLLOBRIER ET DU MERLANÇON

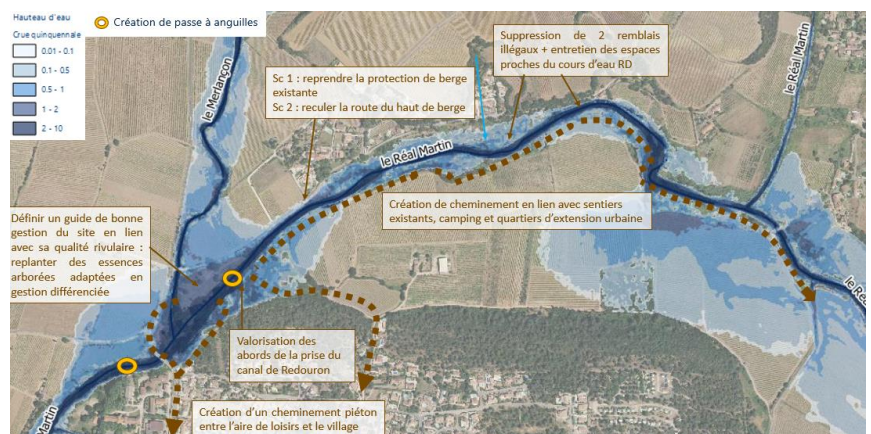
ACTION
6-13

Les différents cours d'eau sur Pierrefeu-du-Var voient leurs fonctionnalités dégradées de part un ensemble de désordres morphologique. Cet impact se ressent notamment sur la diversité des habitats, la circulation des espèces présentes, le transport des sédiments et l'incision du lit. De plus l'isolement du lit mineur par apport à son lit majeur du fait d'endiguement sauvage, entraine la perte de zones d'expansion des crues et induit des débordement et des érosions indésirables. L'objectif de l'action est de travailler sur les cours d'eau du Réal Martin, Réal Collobrier et Merlançon dans la périphérie de la commune de Pierrefeu-du-Var et de permettre la restauration d'un bon état morphologique des cours d'eau et des services écosystémiques qui en découlent.

Plan de financement prévisionnel

Organisme	Taux %	Montant	Total HT
AERMC	50	750 000 € HT	1 500 000 €
Région	À définir	A définir	
SMBVG	[20 ; 50]	[300 000 ; 750 000] € HT	

En 2022, la Société du Canal de Provence a été mandatée pour réaliser une étude de faisabilité sur les possibilités de restaurations des cours d'eau. Le diagnostic a été réalisé entre 2022 et 2023. Fin 2023, la phase 1 de l'étude s'est achevée et le diagnostic ainsi que des piste d'aménagements à étudier ont été présentés en Cotech début 2024.



Prochaines étapes :

- 2024, Fin de l'étude de faisabilité ;
- 2025, Début des études de conception ;
- 2026 Dossier loi su l'eau ;
- Fin 2027 / 2028 : Travaux.



**BASSIN VERSANT
DU GAPEAU**

SYNDICAT MIXTE

